Nations Unies S/PV.9526

Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

Provisoire

9526e séance

Mercredi 10 janvier 2024, à 10 heures

New York

Président :	M. de Rivière	(France)
Membres :	Algérie	M. Bendjama
	Chine	M. Geng Shuang
	Équateur	M. Montalvo Sosa
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	Guyana	Mme Rodrigues-Birkett
	Japon	M. Yamazaki
	Malte	Mme Frazier
	Mozambique	M. Fernandes
	République de Corée	M. Hwang
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
	Sierra Leone	M. Kanu
	Slovénie	M. Žbogar
	Suisse	Mme Baeriswyl

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

24-00702 (F)

Document adapté

Merci de recycler

La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Allemagne, de l'Estonie, de l'Italie, de la Pologne et de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^me^ Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, et M^me^ Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également S. E. M^me^ Hedda Samson, Chargée d'affaires par intérim de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^me^ DiCarlo.

M^me^ DiCarlo (*parle en anglais*) : La nouvelle année n'a apporté aucun répit à l'Ukraine. Au contraire, ces dernières semaines, le pays a subi certaines des pires attaques depuis le début de cette guerre illégale. Durant la période des fêtes, les missiles et drones russes ont pris pour cible de nombreuses localités du pays, notamment dans les régions ukrainiennes de Kyïv, Lviv, Kharkiv, Khmelnytskyi, Dnipro, Sumy, Cherkasy, Odesa et Zaporizhzhia. À Kherson, des frappes ont touché des immeubles d'habitation et un établissement médical, ainsi qu'une gare ferroviaire où une centaine de civils s'étaient rassemblés en attendant d'être évacués. Par ailleurs, des bombardements sont signalés presque tous les jours dans tout une partie de la région de Kharkiv.

Depuis que la Russie a lancé son invasion à grande échelle, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a confirmé qu'il y avait eu 29 522 victimes civiles : 10 233 morts, dont 575 enfants, et 19 289 blessés, dont 1 260 enfants. Rien qu'entre le 29 décembre et le 2 janvier, le HCDH a recensé 519 victimes civiles : 19 morts et 423 blessés. Pour la seule journée du 29 décembre, 58 civils sont morts et 158 ont été blessés dans les frappes de drone et de missile menées par la Russie dans tout le pays. Il s'agit du plus grand nombre de victimes civiles enregistrées en un seul jour au cours de l'année 2023.

Parallèlement, le 30 décembre, dans la ville russe de Belgorod, au moins 25 civils auraient été tués, et une centaine d'autres blessés, dans des frappes attribuées à l'Ukraine. Les attaques transfrontières se sont apparemment poursuivies ces derniers jours, poussant certains civils à quitter Belgorod. Le samedi 7 janvier, 11 civils, parmi lesquels cinq enfants, auraient trouvé la mort suite à une frappe de missile contre la ville de Pokrovsk, dans la région ukrainienne de Donetsk. Les autorités ukrainiennes ont imputé cette attaque à l'armée russe.

Ce sont les civils, dans les communautés en première ligne, qui sont les plus touchés par les barrages de missiles, de drones et d'artillerie. Sur l'ensemble des victimes civiles comptabilisées, 69 % l'ont été dans les régions ukrainiennes de Donetsk, Kharkiv, Kherson et Zaporizhzhia. L'impact de la guerre sur les enfants est particulièrement tragique. Depuis le début du conflit, près des deux tiers des enfants ukrainiens ont été contraints de fuir leur foyer, seuls pour certains, ce qui les a rendus encore plus vulnérables. On estime que 1,5 million d'enfants risquent de souffrir de stress post-traumatique et d'autres troubles mentaux.

En plus de tuer, de mutiler et de déplacer des milliers de personnes, les frappes de missile et de drone dans les zones urbaines densément peuplées infligent de graves dégâts aux infrastructures civiles. Les dernières attaques russes en date ont endommagé ou détruit au moins huit écoles et 10 établissements de santé, dont une maternité. Au total, 7 000 écoles restent inaccessibles aux enfants, qui voient ainsi restreint leur droit à l'éducation.

Ma collègue du Bureau de la coordination des affaires humanitaires donnera de plus amples détails sur la situation humanitaire dans le pays, et en particulier sur la nécessité urgente pour l'ONU de porter assistance aux centaines de milliers de personnes qui se retrouvent sans eau ni électricité dans des températures glaciales.

Nous condamnons sans ambiguïté toutes les attaques dirigées contre les civils et les infrastructures civiles, quels qu'en soient le lieu et les auteurs. De tels agissements sont contraires au droit international humanitaire et doivent cesser immédiatement.

Alors même que les combats font rage, les Ukrainiens s'emploient à reconstruire leur vie et leurs habitations, dans des zones moins exposées aux hostilités directes.

En coordination avec les gouvernements partenaires, l'ONU continue de soutenir les efforts de relèvement au niveau local, notamment dans le secteur énergétique, en s'efforçant de trouver des solutions pérennes.

Tandis que le nombre de réfugiés en provenance de l'Ukraine a atteint 6,3 millions à l'échelle mondiale, dont 5,9 millions dans toute l'Europe, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés indique que près de 80 % d'entre eux espèrent revenir en Ukraine. Cependant, d'importants problèmes de sécurité et d'accès aux services de base, au logement et aux moyens de subsistance persistent. Il est donc impératif de continuer d'aider les réfugiés dans les pays qui les ont accueillis.

Au milieu des sombres nouvelles qui nous parviennent de la guerre presque sans discontinuer, il y a un fait récent qui s'est distingué par son caractère encourageant. Le 3 janvier, l'Ukraine et la Fédération de Russie ont procédé à un échange de plus de 200 prisonniers de chaque camp, qui était attendu de longue date. Il s'agit de l'échange le plus important de ce genre depuis février 2022. Comme le Secrétaire général l'a indiqué, nous saluons les efforts des deux parties et la facilitation de la partie tierce, les Émirats arabes unis. Tout en nous félicitant de ce pas dans la bonne direction, nous restons profondément préoccupés par la situation des prisonniers de guerre qui sont toujours en captivité. Toutes les parties concernées doivent se conformer au droit international, en particulier le droit international humanitaire, dans le traitement qu'elles réservent aux prisonniers de guerre.

L'établissement des responsabilités pour toutes les violations des droits humains demeure primordial, et doit se faire dans le respect des normes internationales et suivant une approche axée sur les personnes rescapées. Dans les zones ukrainiennes contrôlées par la Russie, l'impunité pour des violations graves des droits humains, notamment les meurtres, les disparitions forcées et la torture, alimente un climat de peur. Toujours dans les territoires occupés, les ressortissants ukrainiens, y compris les enfants, subissent des pressions pour prendre la nationalité russe depuis qu'une nouvelle loi les a classés comme étrangers dans leur propre pays. Sans passeport russe, ces Ukrainiens se heurtent à des difficultés d'accès aux soins de santé, aux services sociaux et à l'emploi. Nous restons également très préoccupés par le bien-être des enfants ukrainiens emmenés en Fédération de Russie. Nous insistons sur la nécessité urgente d'assurer leur retour immédiat au sein de leurs familles en Ukraine.

La situation sur le site de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et alentour reste extrêmement préoccupante. Depuis août 2022, la centrale a enregistré huit cas d'interruption totale de l'alimentation électrique hors site. Une équipe de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) continue de surveiller la situation à la centrale. Cependant, malgré des demandes répétées aux autorités russes, les experts de l'AIEA n'ont pas été autorisés à accéder à l'ensemble du site. Dans les centrales nucléaires de Rivne, Khmelnytskyi et du sud de l'Ukraine, ainsi que sur le site de Chornobyl, les experts de l'AIEA continuent de signaler que la sûreté et la sécurité nucléaires sont maintenues, malgré les attaques de missiles de grande envergure menées à proximité. Entre le 29 décembre 2023 et le 2 janvier 2024, les attaques ont contraint les experts présents à la centrale de Khmelnytskyi à se mettre à l'abri à trois reprises. Le refus d'accorder un accès total aux experts de l'AIEA et le danger causé par les attaques répétées autour des sites nucléaires sont inquiétants et devraient tous nous préoccuper.

Depuis le début de l'invasion à grande échelle, le Conseil s'est réuni plus de 100 fois, sous différentes formes, pour débattre des conséquences désastreuses de la guerre. Nous avons entendu de nombreux témoignages sur les horreurs endurées par les civils ukrainiens. Nous avons constamment lancé des avertissements clairs sur les risques d'une nouvelle escalade et d'un débordement en dehors des frontières de l'Ukraine et même au-delà. Et pourtant, nous voici sur le point d'entrer dans la troisième année du conflit armé le plus grave qu'ait connu l'Europe depuis la Seconde Guerre mondiale, sans qu'aucune fin ne se profile à l'horizon. Le bilan de cette guerre insensée, en termes de morts, de destruction et de déstabilisation, est déjà catastrophique. Il est terrifiant d'envisager où elle pourrait nous mener. Cette guerre doit prendre fin. Nous restons fermement déterminés à soutenir toute tentative sincère d'instaurer une paix juste, durable et globale, conformément à la Charte des Nations Unies, au droit international et aux résolutions de l'Assemblée générale.

Le Président : Je remercie M^me^ DiCarlo de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^me^ Wosornu.

M^me^ Wosornu (*parle en anglais*) : Près de deux ans après l'escalade majeure de la guerre en Ukraine, les morts, les destructions, les déplacements forcés et les souffrances humaines ne faiblissent pas. Comme l'a souligné la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, nous assistons au contraire depuis le 29 décembre 2023 à une intensification du conflit, avec des attaques aériennes à travers l'Ukraine qui ont alourdi le bilan des morts et des blessés et causé des dommages et des destructions

considérables aux habitations, aux écoles, aux hôpitaux, à l'infrastructure énergétique et aux autres infrastructures civiles critiques.

Comme l'a également souligné la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, presque aucune région du pays n'a été épargnée. Les attaques frappent tout particulièrement les civils proches de la ligne de front, dans les régions de Donetsk, Kharkiv, Kherson et Zaporizhzhia, où les besoins sont déjà très importants. Toutefois, les communautés de l'ouest de l'Ukraine et de la capitale, Kyïv, loin des lignes de front, ont également été touchées. Comme indiqué précédemment, voici quelques chiffres enregistrés de notre côté : nous avons dénombré 125 civils tués et plus de 550 blessés dans toute l'Ukraine. La Secrétaire générale adjointe DiCarlo a mis en exergue les chiffres confirmés depuis février 2022 : plus de 10 200 personnes, dont 575 enfants, ont été tuées, et plus de 19 300 ont été blessées. Parmi eux, près d'une dizaine de civils, dont cinq enfants, ont été tués dans une série de frappes sur le district de Pokrovsk, dans la région de Donetsk. Dans la ville de Kharkiv, des vagues d'attaques successives ont tué plus d'une dizaine de civils et endommagé un centre d'oncologie, trois hôpitaux, une école et de nombreuses maisons. Les dégâts subis par les installations d'approvisionnement en gaz et en chauffage ont entraîné des coupures d'électricité et des interruptions de chauffage dans certaines parties de la ville.

Dans tout le pays, les attaques et les conditions météorologiques extrêmes ont privé d'électricité et d'eau des millions de personnes dans un nombre record de 1 000 villages et villes depuis le début de la semaine, alors que les températures atteignaient – 15°C. Dans la tourmente, le peuple ukrainien a continué à faire preuve d'une résilience extraordinaire. Les services d'urgence, les bénévoles et les membres des familles travaillent sans relâche pour dégager les gens des décombres des bâtiments endommagés ou pour récupérer les corps des personnes tuées afin qu'elles puissent avoir des funérailles et être enterrées dans la dignité.

La dernière vague d'attaques a encore entravé les opérations d'aide et touché les travailleurs humanitaires. Le nombre de travailleurs humanitaires tués a plus que triplé, passant de quatre en 2022 à 15 en 2023. Trente-cinq autres ont été blessés. La recrudescence des attaques contre les installations de stockage de l'aide au cours des deux derniers mois a porté à plus de 50 le nombre d'incidents ayant eu des répercussions négatives sur les opérations d'aide en 2023, la majorité d'entre eux étant des bombardements qui ont touché des entrepôts. Au cours du seul mois de décembre, comme nous l'avons déjà signalé, cinq entrepôts humanitaires ont été endommagés et réduits en cendres dans la région de Kherson, ce qui a causé la destruction de plusieurs tonnes de produits de première nécessité, notamment de la nourriture, des matériaux pour la construction d'abris et des fournitures médicales. Comme l'ont indiqué les autorités de la Fédération de Russie et comme cela a été débattu au Conseil le 30 décembre (voir S/PV.9524), les récentes attaques menées dans la région de Belgorod, non loin de la frontière ukrainienne, ont causé la mort d'au moins 25 civils en Russie, dont cinq enfants, et fait une centaine de 100 blessés. Ces attaques auraient également endommagé des infrastructures civiles, notamment un bâtiment universitaire.

Je tiens à rappeler que le droit international humanitaire doit être respecté strictement et en toutes circonstances. Le droit international humanitaire interdit expressément les attaques contre les civils et les biens de caractère civil, ainsi que les attaques sans discrimination. Cela inclut le personnel et les ressources humanitaires. En outre, tout au long des opérations militaires, il convient de veiller en permanence à épargner les civils et les biens de caractère civil.

Pour dire les choses simplement, l'ampleur des besoins humanitaires en Ukraine reste considérable. Plus de 14,6 millions de personnes, soit environ 40 % de la population ukrainienne, ont besoin d'une aide humanitaire, sous une forme ou une autre. Quatre millions de personnes, dont près d'un million d'enfants, sont toujours déplacées à l'intérieur du pays. Plus de 6,3 millions de personnes continuent de vivre en tant que réfugiés dans les pays européens voisins et dans le monde entier. Les installations médicales ont été frappées sans relâche tout au long de la guerre. Depuis février 2022, 1 435 attaques contre le système de santé ont été confirmées, de même que la mort de 112 agents de santé. Au moins 10 établissements ont été endommagés dans le cadre de la dernière vague d'attaques aériennes. Au cours des deux dernières années, plus de 3 000 établissements d'enseignement ont également été endommagés ou détruits. Parmi les établissements scolaires restants, beaucoup sont utilisés pour héberger des personnes déplacées ou comme centres de distribution de l'aide. Par conséquent, près d'un million d'enfants touchés par la guerre ne disposent pas d'un accès sûr et fiable pour poursuivre leur éducation. Le temps perdu met en péril l'avenir de toute une génération.

La guerre a également exposé des millions d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens à des risques accrus de violences fondées sur le genre, de traite et d'exploitation. Peu de pans de la société ont été épargnés. Nous avons reçu des rapports faisant état de violences sexuelles liées au conflit dont ont été victimes des hommes, des femmes

et des enfants, de 4 à 80 ans. Cela m'amène à un point plus profond concernant cette guerre. Sous les répercussions physiques on ne peut plus évidentes pour l'Ukraine et les Ukrainiens, se cachent des effets beaucoup moins visibles, mais non moins dommageables : les signes d'un traumatisme psychologique profondément enraciné qui pourrait affecter des millions de personnes dans les années à venir.

En dépit des difficultés et des risques sur le terrain, la communauté humanitaire, composée à 60 % d'organisations ukrainiennes, continue de tout mettre en œuvre pour apporter une aide vitale et durable dans l'ensemble de l'Ukraine. Cette intervention humanitaire est menée en étroite coordination avec le Gouvernement ukrainien de sorte à compléter les efforts déployés par ce dernier. Nous devons beaucoup au travail courageux accompli par les bénévoles, les organisations de la société civile et d'autres groupes qui risquent leur vie pour offrir de l'aide et de l'espoir aux personnes touchées en ces temps difficiles. Je me félicite tout particulièrement des efforts considérables déployés par les organisations ukrainiennes dirigées par des femmes, qui se mobilisent pour fournir une aide spécialisée aux femmes et aux enfants déplacés qui ont subi des violences fondées sur le genre.

L'accès à l'aide humanitaire reste toutefois limité. Notre accès aux zones occupées par la Fédération de Russie, en particulier, demeure considérablement restreint. Cette situation est très préoccupante pour les centaines de milliers de personnes qui vivent dans des zones occupées proches de la ligne de front, où les besoins sont les plus urgents. Le droit international humanitaire exige clairement de faciliter l'acheminement rapide et sans entrave de l'aide humanitaire à tous les civils qui en ont besoin. Les obstructions qui privent la population civile des éléments essentiels à sa survie sont contraires à cette obligation, en vertu du droit international humanitaire.

En 2023, malgré tous ces défis, les organisations humanitaires ont apporté une forme d'assistance à près de 11 millions de personnes dans toute l'Ukraine. Cela n'a été possible que grâce au soutien indéfectible des donateurs. Je remercie tous les donateurs qui se sont montrés généreux dans leur soutien. À la fin de l'année 2023, plus de 2,5 milliards de dollars avaient été reçus sur les 3,9 milliards de dollars demandés dans le cadre du plan de réponse humanitaire.

Cependant, comme cette guerre se poursuit sans relâche, entraînant des besoins humanitaires immenses, l'aide financière doit absolument être maintenue. Le plan de réponse aux besoins humanitaires de l'Ukraine de cette année, qui sera lancé à Genève la semaine prochaine par M^me^ Denise Brown, Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice de l'action humanitaire en Ukraine, demande 3,1 milliards de dollars pour venir en aide à 8,5 millions de personnes. Cette année, nous exhortons tous les donateurs à se mobiliser une nouvelle fois pour aider le peuple ukrainien.

Les efforts pour atténuer les répercussions mondiales de la guerre en Ukraine se poursuivent également. Les exportations à partir des ports ukrainiens de la mer Noire ont continué de croître, malgré les frappes russes sur les ports et les infrastructures connexes et les préoccupations plus générales en matière de sécurité.

Le 27 décembre 2023, un navire de charge qui faisait route vers le port d'Izmail a été endommagé et immobilisé en raison de l'explosion d'une mine marine. Cet incident a provoqué une hausse immédiate des prix à terme du blé, démontrant le lien permanent entre la sécurité de la navigation en mer Noire et la sécurité alimentaire mondiale.

Les autorités ukrainiennes ont aussi fait état de la poursuite des attaques de drones et de missiles sur Odesa au cours des dernières semaines, ce qui a entraîné des pertes civiles, la destruction d'habitations et des dommages supplémentaires aux infrastructures portuaires. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture signale que les prix mondiaux des céréales ont augmenté de 1,5 % en décembre 2023, en partie du fait des tensions en mer Noire qui ont eu une incidence sur les exportations de blé et de maïs.

Le Secrétaire général demeure fermement déterminé à faire en sorte que les exportations de denrées alimentaires en provenance de la Fédération de Russie et de l'Ukraine puissent traverser la mer Noire en toute sécurité, de manière prévisible et efficace, et il poursuit à cette fin ses échanges avec les parties et un large éventail d'acteurs.

Lors de la dernière séance d'information du Conseil à laquelle a participé le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le 6 décembre 2023 (voir S/PV.9494), nous avions appelé à redoubler d'efforts pour empêcher une nouvelle détérioration de la situation humanitaire en Ukraine. Nous sommes profondément préoccupés par le fait que, depuis lors, la guerre s'est au contraire intensifiée. Je voudrais une fois de plus appeler à la prise de mesures urgentes pour mettre un terme à cette guerre et aux souffrances du peuple ukrainien.

Le Président : Je remercie M^me^ Wosornu de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Montalvo Sosa (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie M^me^ Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe, et M^me^ Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), de leurs exposés riches en informations.

Cela fera bientôt deux ans que l'agression militaire a été lancée contre l'Ukraine et le nombre de morts, la misère et le découragement ne cessent de croître. Les conséquences graves et néfastes sur la population civile, les infrastructures de base et l'augmentation du besoin d'aide humanitaire doivent cesser.

L'Équateur condamne les récentes frappes aériennes massives de missiles et de drones sur plusieurs villes ukrainiennes et zones résidentielles densément peuplées, notamment Kyïv, Odesa, Kharkiv, Zaporizhzhia, Lviv et Dnipro. Selon l'OCHA, les attaques lancées depuis le 29 décembre 2023 ont tué une centaine de civils, dont des femmes et des enfants, et en ont blessé plus de 400. Ces chiffres pourraient augmenter à mesure que les opérations de sauvetage se poursuivent. Ces attaques ont également privé des centaines de milliers de personnes d'électricité et d'eau, alors même que les prévisions indiquent que les températures pourraient descendre en dessous de – 20 °C dans les jours à venir.

En outre, selon le système de surveillance des attaques visant les services de santé mis en place par l'Organisation mondiale de la Santé, pas moins de 10 établissements de soins auraient été endommagés en Ukraine. Rien dans ce conflit, ni dans aucun autre, ne saurait justifier des attaques contre des hôpitaux, des écoles, des immeubles résidentiels et des infrastructures de base. Nous insistons une fois de plus sur la responsabilité qui incombe aux parties de respecter strictement les obligations que leur impose le droit international humanitaire, notamment les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution.

L'Équateur prend acte du récent échange de prisonniers de guerre qui a eu lieu entre la Russie et l'Ukraine et espère que de telles initiatives se reproduiront à l'avenir.

Par ailleurs, nous sommes particulièrement préoccupés par la situation des enfants, tant ceux qui ont fui la guerre et sont déplacés ou réfugiés que ceux qui subissent la violence au quotidien et n'ont pas accès aux services de santé et d'éducation. Nous restons aussi attentifs à la situation des mineurs qui ont été transférés et appelons à la protection de leurs droits et à la facilitation de leur retour.

L'Équateur voudrait de nouveau saluer le travail des acteurs humanitaires et les efforts qu'ils déploient pour atténuer les effets de la guerre sur la population civile, en particulier les acteurs qui travaillent sans relâche cet hiver pour libérer les personnes prises au piège sous les décombres. Nous insistons sur l'obligation de respecter et de protéger le personnel humanitaire.

Nous exhortons aujourd'hui la Fédération de Russie à mettre fin à cette agression militaire, qui continue de causer tant de souffrances et de destructions. Nous appelons à progresser vers une solution pacifique qui permettrait d'instaurer une paix juste et durable dans le cadre du respect de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, et dans le plein respect des principes inscrits dans la Charte des Nations Unies.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et la Directrice Wosornu de leurs exposés très importants et, j'ajouterais, qui donnent à réfléchir.

Étant donné qu'il s'agit de la première séance de l'année consacrée aux conséquences de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie, nous ne devons pas perdre de vue que la Charte des Nations Unies confère au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Dans la mesure où le Conseil est investi de cette responsabilité, nous devons dénoncer les violations du droit international.

En août 2023, les États-Unis, le Japon, la République de Corée, la France et le Royaume-Uni ont averti que les négociations sur les armes entre la Russie et la République populaire démocratique de Corée avançaient à grands pas. Nous avions constaté que le Ministre russe de la défense se tenait aux côtés de Kim Jong Un lors d'un défilé militaire qui présentait les progrès accomplis par la République populaire démocratique de Corée en matière de missiles balistiques, lesquels sont interdits par le Conseil. La Russie et la République populaire démocratique de Corée ont fait ce qu'elles font toujours lorsqu'elles sont confrontées à la vérité : se dérober.

Les États-Unis ont jeté un coup de projecteur sur cette situation, ce qui a attiré l'attention du monde entier. Ce matin, les États-Unis, ainsi que la France, le Japon, Malte, la République de Corée, la Slovénie, l'Ukraine et le Royaume-Uni ont publié une déclaration commune condamnant la coopération militaire qui s'est désormais concrétisée entre la République populaire démocratique de Corée et la Russie. Il est inqualifiable qu'un membre permanent du Conseil de sécurité viole de manière flagrante les résolutions du Conseil pour attaquer un autre État Membre, des violations qui aggravent les souffrances de la

population ukrainienne, favorisent la guerre cruelle menée par la Russie et portent atteinte au régime international de non-prolifération. Et hier, le Secrétaire d'État Blinken, ainsi que 48 autres ministres des affaires étrangères et le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, ont condamné l'exportation par la République populaire démocratique de Corée de missiles balistiques et leur acquisition par la Russie auprès de ce pays, ainsi que l'utilisation récente de ces missiles par la Russie contre l'Ukraine.

Nous savons pourquoi la Fédération de Russie demande la tenue d'un si grand nombre de séances sur l'aide militaire légitime apportée à l'Ukraine. Elle veut à tout prix détourner l'attention de ses violations des résolutions du Conseil de sécurité et de celles de la République populaire démocratique de Corée, notamment l'embargo sur les armes décrété par l'ONU, qui interdit à tous les États Membres d'acheter des armes ou du matériel connexe à la République populaire démocratique de Corée et à cette dernière d'exporter des armes ou du matériel connexe. Les forces russes ont utilisé à plusieurs reprises des missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée en Ukraine. Nous nous attendons à ce que la Russie utilise des missiles supplémentaires pour détruire davantage d'infrastructures critiques de l'Ukraine et tuer des civils ukrainiens.

Pour faire respecter la Charte des Nations Unies et remédier à la terrible situation qui perdure depuis près de deux ans en Ukraine, il faut également remédier aux violations des résolutions du Conseil de sécurité commises par la Fédération de Russie. Nous demandons instamment à tous les États Membres de dire clairement que les agissements de la Fédération de Russie sont inadmissibles, d'autant plus qu'il s'agit d'un membre permanent du Conseil. La Russie tentera à nouveau de détourner notre attention, mais voici quelques-unes des conclusions récentes de l'ONU sur les conséquences de la guerre d'agression menée par la Russie. En novembre, l'ONU a indiqué que le nombre de civils qui ont perdu la vie à la suite de l'invasion russe à grande échelle atteignait 10 000, dont plus de 560 enfants. Ce nombre continue d'augmenter à mesure que les attaques aériennes de la Russie s'intensifient. L'Organisation mondiale de la Santé a recensé plus de 1 400 attaques contre des établissements de santé depuis février 2022, et dans l'est et le sud du pays, moins de la moitié des hôpitaux sont opérationnels. Dans le territoire ukrainien occupé par la Russie, l'ONU a confirmé, documents à l'appui, la mort d'une centaine de civils ukrainiens, dont un enfant, après leur placement en détention par les Russes. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a souligné les répercussions économiques importantes de la guerre sur les prix mondiaux des denrées alimentaires, des intrants agricoles et de l'énergie. La guerre menée par la Russie a détruit la production agricole, souiller les ressources naturelles et perturbé les exportations de céréales vers les pays en proie à l'insécurité alimentaire.

Après près de deux ans, nous avons pu constater les destructions massives que la Fédération de Russie a causées et dont ont été victimes les villes et les habitants de l'Ukraine. Toutefois, l'on ignore toujours les conséquences globales et à long terme de la guerre menée par la Russie. Ce que nous savons, c'est que seule la Russie peut mettre fin à cette guerre aujourd'hui. La Russie doit mettre fin à cette guerre sanglante contre l'Ukraine et retirer ses forces des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine. Si la Russie souhaite démontrer au Conseil et au monde sa volonté de maintenir la paix et la sécurité internationales, elle doit commencer par cesser de violer la Charte et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens moi aussi à remercier l'Équateur d'avoir demandé la tenue de cette séance, ainsi que le Président du Conseil de sécurité de l'avoir organisée. Je tiens également à remercier de leurs contributions et de leurs exposés de ce matin les intervenantes, à savoir la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^me^ Rosemary DiCarlo, et M^me^ Edem Wosornu, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Je voudrais formuler trois observations au nom de ma délégation.

Ma première observation porte sur l'absence décourageante de progrès dans nos discussions sur la guerre en Ukraine et sur la voie à suivre. Nous avons suivi, par le passé, les débats du Conseil de sécurité avec une grande diligence, et comme vient de nous le rappeler M^me^ DiCarlo, le Conseil s'est réuni à une centaine de reprises pour débattre de cette question, et nous n'avons pas pu nous empêcher de remarquer que les discussions qui ont lieu dans cette salle sont quelque peu répétitives. Pourquoi ? Parce que rien n'a changé. L'agression de la Russie contre l'Ukraine, que la Slovénie condamne avec la plus grande fermeté, reste une violation flagrante de la Charte des Nations Unies, du droit international, du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. La situation sur le terrain ne se stabilise pas. Au contraire, le nombre de morts augmente à un rythme très inquiétant, et les civils continuent d'être pris pour cible, comme nous l'ont dit les deux intervenantes. Au cours des dernières semaines, la période des fêtes a apporté la destruction et la mort, et non la paix.

Plus de 11 000 missiles et drones ont été lancés contre l'Ukraine depuis le début de la guerre. Nous sommes profondément préoccupés par l'utilisation par la Russie de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée en Ukraine. Le simple transfert, sans parler de leur utilisation, de missiles balistiques constitue une grave violation de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité.

Tant que les principes consacrés par la Charte des Nations Unies et par le droit international seront bafoués, et tant que les civils souffriront, nous n'avons pas droit à la lassitude. Nous devons dénoncer cette agression pour ce qu'elle est, encore et encore. Le Conseil doit sortir de son silence et prendre la parole pour défendre la Charte des Nations Unies et la paix. La Slovénie continuera de rappeler au Conseil quelles sont ses obligations, et nous continuerons d'appuyer de manière indéfectible la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Il n'y a pas de place pour le deux poids, deux mesures lorsqu'il s'agit de respecter le droit international, notamment le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Ces lois s'appliquent à l'Ukraine tout comme elles s'appliquent à Gaza. La Slovénie demandera que ces principes soient respectés de manière égale et dans le contexte de chaque conflit armé.

Cela m'amène à mon deuxième point, à savoir les tirs de barrage répétés sur les infrastructures civiles ukrainiennes. Le nombre d'attaques de la Russie contre les infrastructures critiques ukrainiennes a sensiblement augmenté depuis le début de l'hiver. Les Ukrainiens subissent les plus importantes attaques aériennes depuis le début de la guerre. Les répercussions des attaques sur les infrastructures nucléaires de l'Ukraine sont un autre aspect inquiétant à cet égard. Il y a un mois, la plus grande centrale nucléaire d'Europe a subi une nouvelle perte totale de l'alimentation électrique hors site. Cette situation comporte des risques évidents en matière de sûreté et de sécurité nucléaires. La question de la sûreté et de la sécurité nucléaires en Ukraine et dans les conflits armés de manière générale est de la plus haute importance. Les sept piliers et les cinq principes de l'Agence internationale de l'énergie atomique en matière de sûreté et de sécurité nucléaires doivent être pleinement respectés.

Mon troisième et dernier point concerne le fait que nous ne devons pas abandonner tout espoir de paix. La Slovénie se félicite des efforts déployés par le Président Zelenskyy dans le cadre de la formule ukrainienne pour la paix. La Slovénie participe activement aux discussions et espère voir, le plus tôt possible, des propositions concrètes en faveur du retour de la paix en Ukraine, une paix durable, juste et pérenne, qui serait fondée sur le respect du droit international et de la Charte des Nations Unies.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^me^ DiCarlo, et M^me^ Wosornu de leurs exposés.

La crise ukrainienne s'éternise. Les attaques barbares et les pertes civiles sont fréquentes, et la situation humanitaire continue de se détériorer. Cette situation inquiète et attriste profondément la Chine. Nous appelons les parties au conflit à rester calmes et à faire preuve de retenue, à respecter strictement le droit international humanitaire et à tout mettre en œuvre pour protéger les civils et les infrastructures civiles, en particulier la sûreté et la sécurité des installations nucléaires. Nous appelons également la communauté internationale et les organismes humanitaires à intensifier leurs opérations de secours pour aider les personnes touchées par cette crise à surmonter leurs difficultés.

L'histoire a prouvé à maintes reprises qu'il n'y a pas de vainqueur dans les guerres et les conflits. Toutes les parties doivent adopter la vision d'une sécurité commune, globale, coopérative et durable, adhérer à l'orientation générale d'un règlement politique, et appuyer et faciliter la désescalade. Les parties au conflit doivent répondre activement aux appels à la paix lancés par la communauté internationale et intensifier leur collaboration afin de parvenir à un consensus et de reprendre les pourparlers de paix dès que possible. La communauté internationale, pour sa part, doit intensifier ses efforts diplomatiques et de médiation afin de créer les conditions et l'atmosphère nécessaires à la réalisation de cet objectif. Nous nous félicitons du récent échange de prisonniers de guerre entre les deux parties au conflit, rendu possible grâce à la médiation des Émirats arabes unis.

En ce qui concerne la question de l'Ukraine, la Chine a toujours plaidé en faveur de la paix et du dialogue, et elle a toujours été déterminée à promouvoir la paix et à faciliter les pourparlers. Nous continuerons de dialoguer avec toutes les parties concernées et ne ménagerons aucun effort pour parvenir à un règlement politique de la crise ukrainienne.

M. Bendjama (Algérie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe, Rosemary DiCarlo, et M^me^ Edem Wosornu de leurs exposés.

L'Algérie est préoccupée par la détérioration continue de la situation humanitaire résultant des activités militaires en cours en Russie et en Ukraine. Elles sont lourdes de répercussions tragiques pour les populations civiles, et leurs conséquences se font sentir à l'échelle régionale et mondiale. Les pertes en vies civiles, les souffrances

des réfugiés et des personnes déplacées, et la destruction des infrastructures civiles, y compris de zones résidentielles, d'hôpitaux, d'universités et de réseaux d'énergie et de transport, tant en Ukraine qu'en Russie, restent une source de profonde préoccupation. Dans le même temps, la situation sur le terrain reste également très préoccupante, les attaques se poursuivant aussi bien en Ukraine qu'en Russie. Malheureusement, les tensions n'ont pas diminué.

Dans ce contexte, l'Algérie est convaincue de l'urgence d'aborder les éléments suivants.

Premièrement, il est absolument indispensable d'intensifier les efforts diplomatiques pour mettre un terme à la crise humanitaire en Ukraine, sans discrimination face à la souffrance humaine. De plus, il est impératif que toutes les parties calment les hostilités, donnent la priorité à la protection des civils et respectent pleinement la Charte des Nations Unies et le droit international, y compris le droit international humanitaire.

Deuxièmement, il est également urgent et indispensable d'abandonner la logique de confrontation et de faire preuve de retenue tout en créant les conditions d'un dialogue et de négociations inclusifs et constructifs, guidés par le principe du règlement pacifique des différends. Dans ce contexte, l'Algérie s'est engagée de bonne foi dans un effort de bons offices dans le cadre du groupe de contact arabe, qui s'est réuni peu de temps après le début du conflit, se faisant l'écho de l'appel lancé par la communauté internationale aux deux parties pour qu'elles s'abstiennent de toute action susceptible d'entraver les négociations et de prolonger la crise. L'Algérie reste déterminée à soutenir tout effort de paix visant à créer un environnement propice à une solution durable et pacifique du différend.

Troisièmement, l'Algérie est vivement préoccupée par l'exacerbation du phénomène de polarisation, qui contribue à prolonger la crise et alimente le risque d'escalade, avec des répercussions sur la paix et la sécurité internationales, ainsi que des conséquences économiques et sociales, y compris en termes de sécurité alimentaire et énergétique.

Même si la situation est difficile, l'Algérie reste persuadée que la paix n'est pas hors de portée. Les efforts déployés en vue d'un règlement pacifique, qui n'ont malheureusement pas abouti jusqu'à présent, doivent se poursuivre. L'Algérie appelle à intensifier les efforts diplomatiques internationaux visant à régler la crise pour éviter l'effondrement des normes diplomatiques et parvenir à une paix juste et durable, fondée sur les buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et tenant compte des préoccupations légitimes de toutes les parties en matière de sécurité.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et M^me^ Wosornu de leurs exposés. Je salue également la participation des délégations ukrainienne, polonaise, allemande, estonienne et italienne et de la Délégation de l'Union européenne à la présente séance.

Depuis près de deux ans, l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie entraîne des souffrances indicibles pour le peuple ukrainien. Ma délégation est gravement préoccupée par la détérioration de la situation humanitaire sur le terrain. Il est en effet alarmant de constater que les attaques aveugles contre les civils et les infrastructures civiles se sont intensifiées depuis le mois dernier. Ces attaques brutales ont pris pour cible des immeubles résidentiels, des hôpitaux, des écoles, des maternelles et des centres commerciaux.

Selon l'ONU, près d'une centaine de civils ont été tués et plus de 400 autres ont été blessés par des frappes aériennes depuis le 29 décembre. À cause de ces frappes, des centaines de milliers de personnes sont sans électricité ni eau, ce qui aggrave les conditions de vie déjà difficiles des Ukrainiens pendant la saison hivernale.

En outre, une cyberattaque a été menée contre le plus grand opérateur de téléphonie mobile d'Ukraine, privant d'accès à des services de communication vitaux plusieurs millions d'Ukrainiens le mois dernier, selon un récent rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

De telles actions sont proscrites par le droit international humanitaire. Ma délégation souligne qu'il ne peut y avoir d'impunité pour les auteurs des crimes les plus graves au regard du droit international.

En plus de mener une guerre d'agression illégale et de violer le droit international humanitaire, la Fédération de Russie utilise des armes fournies illégalement par la République populaire démocratique de Corée. Comme ma délégation l'a souligné à plusieurs reprises, tout achat d'armes à la République populaire démocratique de Corée constitue une violation de multiples résolutions du Conseil de sécurité, pour lesquelles la Russie a elle-même voté.

Des missiles balistiques à courte portée fournis par la République populaire démocratique de Corée ont frappé l'Ukraine le 30 décembre 2023, et le 2 et le 6 janvier de cette année. Nous condamnons fermement l'exportation de missiles balistiques et de lanceurs par la République populaire démocratique de Corée, ainsi que leur utilisation par la Russie contre l'Ukraine. En exportant des missiles vers la Russie, la République populaire démocratique de Corée

utilise l'Ukraine comme zone d'essais pour ses missiles à capacité nucléaire, au mépris total de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et de la sécurité du peuple ukrainien.

L'introduction de missiles nord-coréens dans la guerre en Ukraine a une incidence notable pour la non-prolifération nucléaire mondiale. Certains experts estiment que les missiles tirés en direction de l'Ukraine sont des missiles KN-23, dont la République populaire démocratique de Corée prétend qu'ils peuvent transporter des têtes nucléaires. De l'avis de la République de Corée, c'est une manifestation claire et en temps réel de la menace existentielle qui pèse. Un des missiles a parcouru 460 kilomètres, soit la distance exacte entre Wonsan, un site habituel de lancement de missiles de la République populaire démocratique de Corée, et Busan, la plus grande ville portuaire de la République de Corée. Aux yeux de la République de Corée, cela revient à une simulation d'attaque. De tels lancements permettant à la République populaire démocratique de Corée d'accumuler des connaissances techniques et militaires précieuses, cela pourrait l'encourager à exporter des missiles balistiques vers d'autres pays et à amasser des recettes supplémentaires pour continuer de financer ses programmes de missiles balistiques et nucléaires illégaux.

Les missiles de la République populaire démocratique de Corée utilisés en Ukraine posent de nouveaux problèmes qui exigent une réponse commune de notre part. Ma délégation appelle tous les membres du Conseil à déployer des efforts exceptionnels pour contrer les provocations de la République populaire démocratique de Corée et freiner ses programmes nucléaires. L'inaction du Conseil de sécurité à ce jour n'a fait qu'encourager le régime de Pyongyang, et la persistance de cette inaction l'enhardira davantage. C'est pourquoi nous devons contenir le fautif déchaîné avant qu'il ne soit trop tard. Tout ce qu'il faut pour que le mal triomphe, c'est que les braves gens ne fassent rien. Dans le même temps, tous les États Membres doivent mettre pleinement en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous exhortons en particulier la Russie à cesser sa coopération militaire avec la République populaire démocratique de Corée.

Pour revenir à l'Ukraine, ma délégation demande une fois de plus instamment à la Fédération de Russie, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité et que l'un des gardiens exclusifs et ultimes de la paix mondiale, de retirer immédiatement ses forces militaires du territoire de l'Ukraine et de mettre fin à la souffrance humanitaire indicible que cette guerre illégale a engendrée. À l'heure actuelle, environ 17,6 millions d'Ukrainiens ont besoin d'aide humanitaire, et ceux qui sont près des lignes de front sont confrontés à une situation encore plus difficile, notamment de graves pénuries alimentaires. La guerre a fait des millions de déplacés et de réfugiés dans le monde entier. La détérioration de la situation humanitaire et les déplacements massifs aggravent le risque de violence sexuelle et de traite d'êtres humains, en particulier pour les femmes et les filles.

Pour terminer, ma délégation exprime sa solidarité avec l'Ukraine alors qu'elle lutte pour sa souveraineté, son indépendance politique et son intégrité territoriale. À cet égard, nous continuerons de soutenir l'Ukraine dans les domaines de la sécurité, des affaires humanitaires et de la reconstruction, comme le Président Yoon Suk Yeol l'a annoncé durant sa visite en Ukraine en juillet 2023.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et la Directrice Wosornu des exposés qu'elles ont présentés aujourd'hui.

Alors qu'on célébrait ailleurs le Nouvel An, les Ukrainiens ont débuté une nouvelle année dans les ténèbres, sans chauffage, sans abris et au son des sirènes antiaériennes. Au total, 90 drones ont été lancés sur Odesa, Lviv et d'autres villes à la veille du Nouvel An. Un autre assaut de grande envergure s'est produit lundi, alors que les températures en Ukraine chutaient jusqu'à – 20°C. Plus d'un millier de villes et de villages dans neuf régions ont été privés d'électricité. Les équipes d'intervention effectuent des réparations rapides, et je ne doute pas de la résilience des Ukrainiens et de leur détermination à défendre leur liberté et leur territoire. Mais les attaques contre les civils et les infrastructures civiles doivent cesser.

En outre, l'utilisation par la Russie de missiles balistiques en provenance de la République populaire démocratique de Corée est un signe d'inconscience et de désespoir. Elle viole de multiples résolutions. Tous les États Membres ont l'obligation de mettre en œuvre les résolutions de l'ONU. J'appelle donc la Russie, un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, à mettre fin à son commerce d'armes avec la République populaire démocratique de Corée, à mettre pleinement en œuvre toutes les résolutions du Conseil de sécurité et à réaffirmer son engagement en faveur du régime mondial de non-prolifération. J'appelle également l'Iran, la République populaire démocratique de Corée et toute autre partie qui fournit un soutien matériel à la machine de guerre russe à y mettre fin immédiatement. Couper l'accès de la Russie aux armes étrangères contribuera à mettre un terme à la guerre.

Plus spécifiquement, près des lignes de front en Ukraine, la situation est encore pire. Le plan d'évaluation des besoins et de réponse humanitaire de l'ONU pour 2024 mentionne des communautés entières qui sont bombardées quotidiennement, des régions où aucun hôpital ni centre de soins n'a été épargné par la guerre. Les gens sont privés d'eau et de gaz chez eux depuis plus d'un an. Comme nous l'avons entendu de la bouche de la représentante du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, plus de 14,6 millions de personnes, soit environ 40 % de la population ukrainienne vivant en Ukraine, auront besoin d'une aide humanitaire en 2024. Le Royaume-Uni a fourni 347 millions de livres sterling d'aide humanitaire à l'Ukraine et à la région depuis 2022, et cet appui se poursuivra. Toutefois, comme je l'ai entendu lors de ma visite à Kyïv, la Russie continue d'entraver l'accès humanitaire pour des millions de personnes vivant dans les territoires qu'elle contrôle temporairement. Les civils ont difficilement accès à l'eau, à la nourriture, aux abris et à d'autres services essentiels. La situation devrait s'aggraver alors que froid s'intensifie. Comme le Conseil l'a souligné à maintes reprises, la Russie doit donc accorder immédiatement aux organismes humanitaires un accès sûr et sans entrave à ces zones.

Le début de la nouvelle année est le moment où l'on prend des résolutions. Nous suggérons à la Russie d'en prendre trois : respecter la Charte des Nations Unies et les résolutions du Conseil, mettre fin à ses attaques contre les civils et les infrastructures civiles et retirer son armée du sol ukrainien.

M. Fernandes (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo et M^me^ Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, des informations dont elles nous ont fait part aujourd'hui.

Le conflit en Ukraine continue d'avoir des conséquences extrêmement néfastes sur la vie des personnes, détruisant des infrastructures civiles vitales et les moyens de subsistance, forçant des civils à fuir leurs villages situés à proximité des lignes de front et augmentant le besoin d'aide humanitaire. Il reste une source d'instabilité importante dans un monde déjà fragile.

Il est triste que les conflits restent un facteur majeur des crises humanitaires qui sévissent dans le monde. Les circonstances en Ukraine font partie de cette tendance alarmante et catastrophique. Nous devons donc protéger les citoyens, ainsi que les infrastructures nécessaires à leur survie. L'aide et la protection humanitaires, de même que la protection des civils, sont interconnectées, complémentaires et sont des notions qui se renforcent mutuellement dans le contexte de tout conflit. Nous souhaitons rappeler à toutes les parties qu'elles ont l'obligation de respecter, sauvegarder, protéger les populations civiles et de répondre à leurs besoins fondamentaux, et de se conformer strictement aux dispositions pertinentes du droit international humanitaire. La protection des civils est un pilier du droit international humanitaire. Par conséquent, toutes les parties doivent respecter scrupuleusement les principes de distinction, de précaution et de proportionnalité.

Tout en soulignant l'importance de l'assistance et de la protection humanitaires pour atténuer les souffrances humaines, nous estimons qu'elles ne peuvent être considérées comme une solution en soi. À notre humble avis, régler ce conflit est la démarche la plus viable pour remédier à ce problème humanitaire. Dans ce contexte, le Mozambique encourage le recours à la diplomatie et à la négociation politique pour y mettre un terme, première étape vers une paix stable et durable. À cette fin, et comme nous l'avons préconisé à maintes reprises dans cette salle, nous appelons les parties à cesser les hostilités et à reprendre des négociations directes, afin de résoudre les causes profondes de cette situation.

M^me^ Baeriswyl (Suisse) : Comme mes collègues, je voudrais d'abord remercier la Secrétaire générale adjointe, Rosemary DiCarlo, et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de coordination des affaires humanitaires, M^me^ Edem Wosornu, de leurs exposés, aussi sombres soient-ils. Je salue également la participation du représentant de l'Ukraine, ainsi que des représentantes et représentants d'autres délégations.

Il y a 160 ans, le Genevois Henry Dunant, marqué par l'horreur du champ de bataille de Solférino, donnait l'impulsion pour le développement du droit international humanitaire moderne. Il y a 75 ans, la communauté internationale, marquée par les multiples horreurs de la Seconde Guerre mondiale, adoptait les quatre Conventions de Genève, et renforçait notamment la protection des civils. Ce droit doit encore et toujours être respecté par toutes les parties à un conflit armé. Or, il y a à peine deux semaines, la Russie a lancé l'une des plus lourdes vagues d'attaques de missiles et de drones contre des zones habitées depuis le début de l'agression militaire. Ces attaques ont non seulement coûté la vie à des civils, mais elles ont également détruit des habitations et des infrastructures civiles. S'ajoutent à cela les besoins humanitaires énormes et les températures glaciales. Comme l'a dit Denise Brown, Coordonnatrice de l'action humanitaire en Ukraine : « pour

le peuple ukrainien, la nouvelle année a commencé dans la perte, la douleur et l'angoisse ». Un regard sur l'Ukraine, et sur l'ensemble des conflits dans le monde, devrait nous suffire pour nous convaincre de la nécessité urgente de réaffirmer l'un des principes fondamentaux des Conventions de Genève : les civils ne doivent pas être ciblés ou subir des attaques indiscriminées. La Suisse appelle toutes les parties au conflit à respecter strictement le droit international humanitaire, en toutes circonstances et en tout lieu.

Les énormes besoins humanitaires en Ukraine continuent de croître. La solidarité de la communauté internationale est nécessaire, et elle peut faire la différence. Par exemple, le soutien fourni l'hiver dernier, y compris la donation de générateurs, a rendu les habitants et les déplacés internes moins vulnérables au froid. Les investissements en réparations et en maintenance ont renforcé les infrastructures face aux attaques. La Suisse a contribué et contribue encore à la résilience des infrastructures énergétiques et de la population ukrainiennes avec son programme d'aide pour l'hiver, qui équivaut à un montant de presque 100 millions de dollars. Le 15 janvier, le lancement conjoint des plans de réponse humanitaire et régionale pour les réfugiés en 2024 aura lieu à Genève. Il est essentiel que ces deux plans reçoivent les ressources financières adéquates.

La réponse aux besoins humanitaires est nécessaire, mais ce n'est pas une solution à long terme. Ce qui est vraiment nécessaire, c'est que la Russie entame enfin une désescalade. Nous l'appelons à cesser toutes les opérations de combat et à retirer sans délai ses troupes du territoire ukrainien. Le récent échange de prisonniers est un pas positif, bien qu'insuffisant. Tout comme le Secrétaire général, nous espérons que d'autres initiatives en faveur de la désescalade suivront. Un autre pas constructif a été fait en mai dernier, avec les cinq principes pour protéger la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et éviter un accident nucléaire. Au vu des frappes russes à proximité de la centrale nucléaire, il convient de nous rappeler ces principes. Surtout, il est essentiel que l'Agence internationale de l'énergie atomique puisse accéder à l'entièreté du site. Une désescalade est d'autant plus urgente que les conséquences globales de cette guerre perdurent. La décision de la Russie de se retirer de l'Initiative de la mer Noire compromet la sécurité alimentaire bien au-delà de l'Ukraine.

Après presque deux ans de guerre, la paix est urgente. À ce titre, nous nous réjouissons d'accueillir une discussion dans le cadre de la formule de paix ukrainienne à Davos le 14 janvier. En organisant cette rencontre, la Suisse contribue à soutenir les discussions en vue d'une paix globale, juste et durable en Ukraine.

M. Yamazaki (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour M^me^ DiCarlo et M^me^ Wosornu de leurs exposés et de leurs observations.

Le Japon est vivement préoccupé par l'intensification des frappes et des hostilités de la Russie contre l'Ukraine depuis la fin du mois de décembre. De nombreux civils ont perdu la vie ou ont été blessés. Ces attaques de la Russie privent des centaines de milliers de personnes d'électricité et d'eau pendant un hiver rigoureux. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, au moins 10 établissements de santé ont subi des dégâts depuis la fin du mois de décembre.

L'hiver exacerbe la situation humanitaire déjà désastreuse en Ukraine. Il est vraiment déplorable que la Russie utilise à nouveau l'hiver comme arme. Les attaques délibérées de la Russie contre des hôpitaux, des écoles, des centrales électriques et d'autres infrastructures critiques mettent en péril la vie et l'avenir du peuple ukrainien. Le Japon condamne avec la plus grande fermeté les attaques de la Russie contre les infrastructures civiles et les villes d'Ukraine. De plus, nous sommes vivement préoccupés par la sécurité des installations nucléaires en Ukraine face à la menace actuelle.

Il ne doit pas y avoir d'impunité pour les crimes de guerre, ni pour les autres atrocités. La justice doit être rendue et les responsables de ces atrocités indéniables doivent rendre des comptes. Nos pensées vont au peuple ukrainien, qui subit cette odieuse guerre d'agression. Le Japon est et restera solidaire du peuple ukrainien, aussi longtemps que nécessaire.

La Ministre japonaise des affaires étrangères, M^me^ Kamikawa, s'est rendue en Ukraine le week-end dernier et a souligné l'importance de garantir la dignité du peuple ukrainien. Au cours de sa visite, le Japon a annoncé de nouvelles contributions, et a fait don de cinq turbines à gaz mobiles et fourni une assistance pour le transport de sept autotransformateurs. Cinq millions d'Ukrainiens devraient bénéficier de ces contributions. Tous les civils innocents, notamment les femmes et les enfants, doivent être protégés. Nous continuerons d'apporter notre appui. Le droit international humanitaire garantit la protection des civils. Nous ne devons jamais oublier qu'il existe une raison immuable pour laquelle toutes les parties à un conflit doivent respecter le droit international. Nous continuerons de répéter haut et fort que les règles de la guerre doivent être respectées, jusqu'à ce que notre appel soit entendu.

Alors que cette guerre se prolonge, nous continuons d'entendre des récits déchirants de nombreuses personnes, notamment des femmes et des enfants, à

l'intérieur et à l'extérieur de l'Ukraine, qui espèrent retrouver leurs familles. N'eût été cette guerre tragique et non provoquée, les fêtes de fin d'année auraient été l'occasion pour les familles de se réjouir ensemble. Par ailleurs, le Japon est extrêmement affligé par le fait que de nombreux enfants ukrainiens ont été illégalement transférés de leur foyer et que des familles continuent d'être séparées. Nous condamnons fermement cet acte odieux de la Russie, et nous lui demandons instamment de rapatrier immédiatement ces enfants en Ukraine.

Nous réaffirmons une fois de plus un fait simple et clair : l'agression de la Russie contre l'Ukraine est une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et rien ne peut la justifier. Il va sans dire qu'aucun soutien ne doit être apporté à un État qui viole la Charte. Il est inacceptable qu'un appui soit fourni en violation des résolutions existantes du Conseil de sécurité. À cet égard, nous condamnons avec la plus grande fermeté l'exportation par la Corée du Nord de missiles balistiques et leur acquisition par la Russie pour les utiliser contre l'Ukraine. Nous sommes par ailleurs profondément préoccupés par le potentiel de prolifération des technologies nucléaires ou liées aux missiles balistiques en provenance de la Corée du Nord.

Tout transfert d'armes, y compris d'armes classiques et de matériels et technologies connexes, entre la Corée du Nord et la Russie viole de manière flagrante de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité que la Russie elle-même a soutenues, et pourrait en fait déstabiliser la région. Nous demandons à la Corée du Nord et à la Russie de respecter les obligations qui leur incombent en vertu de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de cesser immédiatement toutes les activités qui les violent. Il est tout à fait scandaleux que la communauté internationale doive exiger d'un membre permanent du Conseil de sécurité qu'il respecte les résolutions du Conseil.

La Russie a beau essayer de justifier ses actions, il est évident que les civils ne souffriraient pas si elle n'avait pas lancé sa guerre d'agression. C'est pourquoi, une fois de plus, nous demandons instamment à la Russie de se retirer immédiatement et sans condition des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Pour mémoire, nous voudrions exprimer notre désaccord de principe avec l'approche adoptée par la présidence française du Conseil, malgré nos objections, concernant l'invitation à la présente séance de délégations au titre des articles 37 et 39. Leur nombre, avec l'Ukraine, s'élève à six : nous avons donc l'Union européenne, l'Italie, la Pologne, l'Estonie, l'Allemagne et l'Ukraine. En outre, le Danemark, la Grèce et la Roumanie fourniront des observations écrites. C'est beaucoup trop de délégations pour une séance d'information qui, contrairement à un débat public ouvert à un large éventail de participants, présuppose une discussion ciblée.

Par ailleurs, tous les États susmentionnés, à l'exception de l'Ukraine, sont membres de l'Union européenne, dont la délégation est elle aussi présente. Comme nous l'avons vu à maintes reprises, ces déclarations supplémentaires au Conseil de sécurité n'apportent aucune valeur ajoutée. Ce sont des copies conformes d'affirmations en tous points semblables qui s'alignent sur la position commune de l'Union européenne et de l'OTAN. La seule raison pour laquelle ces délégations participent aux séances du Conseil de sécurité est de faire des déclarations pour leur public interne, ce qui, à notre avis, sape la crédibilité du Conseil.

Nous regrettons que la présidence française, qui prétend respecter scrupuleusement le règlement intérieur du Conseil de sécurité, sape ses pratiques de travail établies. C'est un secret de polichinelle que la séance d'aujourd'hui a été demandée par les collègues occidentaux pour « cocher des cases » afin qu'ils puissent cyniquement exécuter au Conseil de sécurité leur plan mensuel sur l'Ukraine et rabâcher une fois de plus les mêmes déclarations de propagande antirusse, tout en proclamant leur attachement au droit international humanitaire et en déplorant de manière théâtrale les pertes de vies civiles.

Pourtant, tous les civils ordinaires n'ont pas droit à cette compassion, quand bien même hypocrite. L'Occident établit sans état d'âme une distinction entre les civils « importants », dont la perte de vie peut être utilisée pour vilipender ses adversaires géopolitiques, et les civils « sans importance », dont la vie est considérée comme un dommage collatéral – parfois, on parle d'eux presque comme de simples victimes des agissements de gouvernements indésirables. C'est une approche d'un cynisme stupéfiant. À la base, elle est purement coloniale, et nous l'avons vu à maintes reprises, en Afrique, au Moyen-Orient, en Europe de l'Est. Les civils gazaouites, syriens, libyens, iraquiens, afghans, sans parler des civils russes et ukrainiens, ne sont rien de plus que des statistiques sans visage dans un décompte de vies perdues.

Le 30 décembre, dans un accès de rage impuissante, le régime de Kiev, encouragé par des consultants britanniques et américains, a bombardé des quartiers résidentiels de la ville russe de Belgorod à l'aide d'armes à sous-munitions et de lance-roquettes multiples. La principale frappe a touché un marché de Noël, où se trouvaient des enfants et leurs parents. Le bilan est de 25 morts, dont cinq enfants,

et de plus de 100 blessés. Il n'y avait pas d'objectifs militaires à proximité. Kiev visait précisément ce marché. Ce crime de guerre planifié était destiné à semer la terreur parmi les Russes. Or, nous n'avons entendu aucun mot de condoléances de la part de nos collègues occidentaux, pas un seul. Au contraire, certains d'entre eux ont justifié cette attaque. C'est ce qu'a fait le Ministère des affaires étrangères de la France – la France qui préside actuellement le Conseil de sécurité. Il a déclaré que l'attaque terroriste de Kiev contre Belgorod était un exercice du droit de légitime défense de l'Ukraine conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. Il est regrettable que la diplomatie française, à l'instar de la diplomatie anglo-saxonne, soit tombée aussi bas. Comprennent-ils que ce faisant, ils portent la responsabilité de ces crimes ?

Les attaques ciblées contre des quartiers résidentiels des villes russes de Donetsk, Belgorod et Koursk se poursuivent. Comment a réagi la Russie ? Le Président Poutine a déclaré que la Russie ne frapperait pas des lieux où des mères se promènent avec des poussettes. Il a déclaré que la Russie

> « utilise des armes de haute précision pour frapper des lieux où des décisions sont prises, où le personnel militaire et les mercenaires se concentrent, d'autres centres similaires et des installations militaires ».

La Russie continuera de mener des frappes contre des cibles et des infrastructures militaires ukrainiennes qui soutiennent la capacité militaire de Kiev. Ce qui est très révélateur, c'est le comportement de la Tchéquie qui, essayant de se dérober à sa responsabilité dans l'attaque contre Belgorod dont elle s'est rendue complice en fournissant à l'Ukraine des munitions, a eu peur de se présenter à la séance du Conseil de sécurité du 30 décembre (voir S/PV.9524). Cela n'a rien de surprenant. Après tout, il est beaucoup plus difficile de répondre de la mort de civils devant la communauté internationale que de se cacher derrière les grands frères de l'OTAN.

Les organisations internationales ne se comportent pas mieux que les « démocraties civilisées ». Elles restent honteusement silencieuses dès qu'il s'agit de condamner les crimes flagrants de Kiev. Nous n'avons pas entendu de réaction claire aux attaques terroristes de Belgorod de la part du Secrétariat, si ce n'est quelques propos d'ordre général.

Dans ce contexte, les efforts de Kiev visant à promouvoir sa prétendue formule de paix et à organiser une autre réunion à Davos, en Suisse, semblent particulièrement cyniques et hypocrites. Nous tenons à souligner que cette initiative pseudo-pacificatrice, qui revient fondamentalement à poser un ultimatum à la Russie, n'a rien à voir avec le règlement de la situation en Ukraine. Toute discussion sur le conflit sans notre participation est manifestement vouée à l'échec. Pour notre part, nous n'avons jamais refusé de participer à des négociations, mais nous ne pouvons pas accepter le langage des ultimatums. Nous demandons également que le Secrétariat de l'ONU, qui joue avec des formats douteux, se rappelle son obligation d'agir conformément à l'Article 100 de la Charte des Nations Unies.

La contre-offensive des forces armées ukrainiennes a échoué, ce qui a été reconnu par les élites dirigeantes ukrainiennes et par l'establishment politique occidental. Les militaires ukrainiens envoyés au front le disent eux aussi clairement. Ils indiquent dans leurs interviews que, pour essayer de montrer à l'Occident qu'« au moins quelques progrès » ont été réalisés, les dirigeants ukrainiens les jettent « comme des morceaux de viande aux loups » et qu'« ils subissent de lourdes pertes ». Le cynisme monstrueux des parrains du régime de Kiev se manifeste dans le fait que, pour atteindre leur objectif sacro-saint d'assurer la défaite stratégique de la Russie, ils sont prêts à justifier n'importe quel crime et à sacrifier un maximum de soldats ukrainiens. C'est honteux. Ils ne se soucient pas non plus des pertes civiles.

Ces derniers jours, le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell Fontelles, et le Ministère polonais des affaires étrangères ont déclaré qu'il fallait élargir l'assistance militaire à Kiev et lui fournir des missiles à longue portée. L'Administration des États-Unis se bat avec le Congrès et son propre peuple pour continuer à fournir une assistance militaire à Kiev. Dans le même temps, on affirme cyniquement que les forces armées ukrainiennes choisissent elles-mêmes leurs cibles. Les Américains et les Européens doivent savoir que ces armes sont utilisées pour frapper des marchés de Noël, des immeubles d'habitation, des femmes, des personnes âgées et des enfants.

Aujourd'hui, les membres occidentaux du Conseil de sécurité ont donné lecture de déclarations copiées-collées alléguant que l'armée russe utilisait des missiles de la République populaire démocratique de Corée dans le cadre de son opération militaire spéciale en Ukraine. Comme c'est souvent le cas, ces instructions venaient des États-Unis. Vendredi, un porte-parole de la Maison Blanche, John Kirby a répandu en direct une autre infox sur ce sujet, alors qu'il s'adressait à des reporters. Il est intéressant de noter que le même jour, le porte-parole de l'armée de l'air ukrainienne, Yurii Ihnat, a démenti cette information. Il a déclaré que Kiev n'en avait aucune preuve. Les États-Unis semblent donc diffuser en toute connaissance de cause des informations erronées sans même prendre la peine d'en informer leurs vassaux.

J'en viens maintenant à la situation humanitaire. Nous ne pouvons manquer de noter que les délégations française et équatorienne se sont évertuées à conserver leur fonction de rédactrices sur le dossier humanitaire ukrainien au sein du Conseil de sécurité. Tout porte à croire que, tandis que le conflit palestino-israélien s'intensifie et que l'on tente d'annihiler l'intégralité de la population gazaouite, avec l'appui des États-Unis, la séance d'aujourd'hui cherche à apporter un soutien moral au régime de Kiev, dont les difficultés croissantes sur le front sont progressivement reléguées au second plan.

Aujourd'hui, nous avons une fois de plus entendu les délégations occidentales dérouler leurs mantras sur la catastrophe humanitaire en Ukraine et les problèmes du réseau électrique alors que le froid s'installe. L'Ukraine traverse en effet des heures difficiles. Nous compatissons sincèrement avec le peuple ukrainien frère, qui se voit contraint d'endurer de nombreuses épreuves à cause de ses dirigeants corrompus, lesquels sont prêts à sacrifier les intérêts du pays et la vie de leurs concitoyens pour se plier aux instructions de leurs mécènes occidentaux. Il est vrai que c'est uniquement grâce au soutien de ces derniers que la junte de Kiev reste au pouvoir. Ayant cru aux promesses généreuses, mais creuses, de ses amis à l'étranger, le régime a mené l'Ukraine à l'effondrement économique et politique et en a fait un État en déliquescence, dont le système politique présente des relents totalitaires toujours plus affirmés.

Depuis le début du conflit dans le Donbass, en 2014, l'armée ukrainienne a mené des attaques spécifiquement contre les infrastructures civiles critiques, notamment celles qui assurent l'approvisionnement en eau et en chauffage. Qui plus est, les établissements médicaux et éducatifs sont détruits. En huit ans, ce ne sont pas moins de 50 000 infrastructures civiles qui ont été détruites ou endommagées dans les républiques du Donbass. Depuis février 2022, plus de 16 000 immeubles d'habitation et près de 3 500 infrastructures civiles, dont environ 700 établissements d'enseignement et plus de 180 établissements médicaux, ainsi que 1 100 installations de distribution d'électricité, d'eau, de chauffage et de gaz, ont été endommagés, voire détruits. Compte tenu de la partialité du Secrétariat de l'ONU, toutefois, ces chiffres n'apparaîtront jamais dans les rapports de l'Organisation.

Aujourd'hui, nous avons entendu de nombreuses professions de solidarité avec l'Ukraine, que les bailleurs de fonds occidentaux sont soi-disant toujours prêts à soutenir. Cela étant, il y a bien longtemps que ce soutien indéfectible semble s'être transformé en un processus d'asservissement de l'économie ukrainienne et, partant, de toute la population du pays. La dette extérieure de l'Ukraine a atteint le niveau record de 132 milliards de dollars depuis 2022, soit 89 % de son produit intérieur brut. Les montants faramineux que le Fonds monétaire international, l'Union européenne et Washington accordent à l'Ukraine entraînent le pays dans un abîme d'endettement, pour les décennies à venir. La société financière américaine BlackRock, avec laquelle Kiev a signé un accord pour lancer le Fonds de développement pour l'Ukraine, est toute prête à tirer profit des dollars déversés en Ukraine. En prétendant attirer des investissements privés dans des projets à grande échelle concernant des secteurs économiques clefs, c'est en fait au transfert de la souveraineté de l'État, en passe d'être contrôlée par le plus grand fonds d'investissement du monde, qu'on procède actuellement. Nous ne saurions poursuivre sans rappeler qu'au cours des 10 dernières années, la superficie des terres arables ukrainiennes désormais sous le contrôle de multinationales agroindustrielles, principalement américaines, dépasse les 4 millions d'hectares. Nous espérons que les Ukrainiens finiront par se rendre compte que, depuis deux ans, ils ne sont rien d'autre qu'un pion dans l'affrontement qui oppose l'Occident et la Russie.

M. Kanu (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance. J'adresse également mes remerciements à la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et à la Directrice Wosornu pour leurs exposés importants et des plus utiles.

La Sierra Leone a exprimé pour la première fois son opinion fondée sur les principes au sujet du conflit en Ukraine dans le cadre de l'explication de vote qui a suivi l'adoption de la résolution ES-11/1 de l'Assemblée générale (voir A/ES-11/PV.5), au titre du point 5 de l'ordre du jour de la onzième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée, convoquée le 28 février 2022 en vertu de la résolution intitulée « L'Union pour le maintien de la paix » (résolution (377 A (V)).

La Sierra Leone a fait part de ses vives préoccupations face à la situation grave et regrettable déclenchée en Ukraine, qui a des répercussions sur la paix et la sécurité internationales. Foncièrement convaincue du caractère sacré de la Charte des Nations Unies, des principes qu'elle énonce et des buts de l'Organisation, la Sierra Leone a voté et agi en conséquence. Nous avons souligné que notre décision n'entérinait pas une application sélective des principes d'égalité souveraine, d'intégrité territoriale et d'indépendance politique des États Membres de l'ONU, de non-ingérence ou de règlement pacifique des différends. Elle n'entendait pas non plus absoudre l'Organisation des

Nations Unies de son action ou de son inaction, en particulier s'agissant du traitement des questions de paix et de sécurité en Afrique. Nous avons dit être convaincus que l'ONU devait se montrer cohérente dans l'application de la Charte aux fins de la réalisation de ses buts, et qu'il convenait de rejeter le recours à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale de tout État Membre, en contravention avec la Charte. Par conséquent, la Sierra Leone a engagé au plein respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Nous avons enfin appelé à la cessation immédiate des hostilités et demandé instamment que des efforts diplomatiques soient déployés de bonne foi pour régler ce conflit.

Cela fait 23 mois que le conflit a éclaté, et il entraîne des pertes civiles massives et le déplacement de millions de civils et de groupes vulnérables, notamment des enfants. Le Conseil de sécurité n'a pas été en mesure d'agir sur ce conflit en raison du recours au veto. De notre point de vue, ce scénario relève du paragraphe 3 de l'Article 27 de la Charte. Il va également dans le sens de l'opinion dominante selon laquelle l'exercice du droit de veto sert à promouvoir certains intérêts plutôt que la responsabilité collective de maintenir la paix et la sécurité internationales. La Sierra Leone a toujours proclamé son attachement à la Charte des Nations Unies et son respect des principes énoncés dans la Charte et le droit international, notamment ceux ayant trait à l'égalité souveraine de tous les États Membres de l'ONU, à leur intégrité territoriale et leur indépendance politique, à la non-ingérence et au règlement pacifique des différends. C'est dans ce contexte que nous exprimons notre vive inquiétude face à la détérioration des conditions de sécurité en Ukraine, qui menace la vie, la paix, la stabilité et la prospérité non seulement des peuples ukrainien et russe, lesquels sont directement touchés, mais de toute la région.

Nous sommes également très préoccupés par la crise humanitaire, qui continue d'infliger des ravages et des souffrances considérables, en particulier à la population ukrainienne. Comme nous l'a dit le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et comme je l'ai déjà déclaré dans cette salle, plus de 14,6 millions de personnes, soit environ 40 % des Ukrainiens vivant en Ukraine, auront besoin d'aide humanitaire en 2024.

De surcroît, la Sierra Leone s'inquiète vivement de ce que, le droit international humanitaire n'étant pas dûment respecté, la situation humanitaire préoccupante qui prévaut déjà pourrait encore s'envenimer si les attaques contre les infrastructures critiques, énergétiques ou autres, s'intensifient durant l'hiver. Les effets d'une guerre prolongée continueront d'exacerber la fragilité humanitaire déjà très marquée des populations vulnérables, qui auront besoin de secours sur la durée pour pouvoir répondre à leurs besoins vitaux. Comme dans la plupart des conflits, les femmes et les enfants continuent de pâtir grandement de la perte de revenus, de la séparation des familles et des perturbations des services essentiels, y compris l'éducation.

Compte tenu de ce qui précède, la Sierra Leone appelle les parties au conflit, premièrement, à éviter d'employer des missiles aériens et des drones pour s'en prendre aux civils et aux biens de caractère civil, qui plus est aux biens qui fournissent des services essentiels tels que les hôpitaux et les installations d'approvisionnement en eau et en électricité. Elles doivent veiller à ce que les civils, notamment les femmes et les enfants, et les biens de caractère civil soient protégés contre les atteintes et les violations graves, principe fondamental du droit international et tout particulièrement du droit international humanitaire.

Deuxièmement, nous engageons les partenaires régionaux et internationaux à fournir des efforts soutenus pour accroître l'aide cruciale requise pour satisfaire les besoins élémentaires de la population touchée dans toute l'Ukraine.

Troisièmement, nous tenons à souligner que les conflits n'engendrent jamais que la destruction, la souffrance et la mort. Pour réduire ces effets au minimum, nous exhortons toutes les parties au conflit à régler cette question par une démarche politique et diplomatique propre à conduire à une paix durable dans la région.

Enfin, à présent qu'elle est membre du Conseil de sécurité, la Sierra Leone renouvelle son appel à respecter pleinement la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, et à cesser immédiatement le conflit et les hostilités. Nous demandons instamment que des efforts diplomatiques soient consentis de bonne foi pour régler ce conflit, ce qui implique de prendre en considération les préoccupations légitimes de toutes les parties concernées.

Je tiens, pour terminer, à souligner qu'il importe de remédier à la crise humanitaire urgente, de défendre les principes consacrés par la Charte des Nations Unies et de s'employer à appliquer le droit international de manière égale, équitable et cohérente.

M^me^ Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : À mon tour, je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et M^me^ Wosornu de leurs exposés instructifs, qui donnent à réfléchir.

La Fédération de Russie a achevé l'année dernière et entamé la nouvelle année en lançant plus d'une centaine de missiles et de drones contre des zones densément peuplées de Kyïv et d'autres grandes villes dans toute l'Ukraine. Elle a tué des civils et détruit des infrastructures civiles, y compris des immeubles résidentiels, des écoles, des établissements médicaux et des infrastructures vitales.

Plus de 440 villes et villages se sont retrouvés sans eau ni électricité. Non seulement ces attaques infligent pertes, douleur et angoisse à des milliers d'Ukrainiens durant l'un des mois les plus froids de l'hiver, mais elles constituent également des violations du droit international.

Depuis le début, en décembre, de la vague massive d'attaques perpétrées par la Russie contre l'Ukraine, la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine a recensé 90 morts parmi les civils, dont deux enfants. Plus de 421 civils ont été blessés. Ces attaques odieuses ont été commises en partie au moyen de missiles balistiques et de lanceurs fournis par la République populaire démocratique de Corée. Nous condamnons ces violations dans les termes les plus forts et appelons toutes les parties à se conformer pleinement à toutes les résolutions du Conseil de sécurité.

Une fois de plus, nous demandons instamment à la Russie de respecter le droit international humanitaire et de s'abstenir d'employer des armes à large rayon d'impact. Une fois de plus, nous condamnons fermement la guerre d'agression lancée par la Russie contre l'Ukraine, qui constitue une violation manifeste de la Charte des Nations Unies. Nous réaffirmons par ailleurs notre appui de longue date et indéfectible à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

La situation humanitaire en Ukraine continue de se détériorer très sérieusement. Le tribut déjà payé par la population ukrainienne, comme nous l'avons déjà dit au Conseil, est insupportable. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, il y a eu plus de 29 000 victimes civiles depuis le début de l'agression russe.

La campagne de frappes aériennes systématiques à laquelle la Russie continue de se livrer contre les civils et les infrastructures civiles en Ukraine doit prendre fin immédiatement. Ces attaques incessantes et inhumaines ont pour seul but d'augmenter les souffrances humaines et de priver les Ukrainiens d'électricité, de chauffage, de nourriture et de soins médicaux, menaçant la sécurité alimentaire dans le monde entier. Nous insistons une fois de plus sur l'importance de la sécurité et de la stabilité dans la région de la mer Noire.

De surcroît, la Russie entrave l'accès humanitaire aux territoires qui sont temporairement sous son contrôle. Les soins de santé et les autres services essentiels pour les personnes rescapées de la violence fondée sur le genre et de l'exploitation et des atteintes sexuelles sont inaccessibles pour beaucoup. Cela empêche la fourniture de l'aide humanitaire dont les familles et les enfants ont cruellement besoin dans ces zones.

Les bombardements et les destructions sans relâche exposent des millions d'Ukrainiens non seulement à la mort ou à des blessures, mais également à d'autres risques graves en matière de protection, notamment la détresse psychologique et la perte ou la détérioration de documents, qui touchent en particulier les plus vulnérables et les groupes marginalisés. La Russie et ses dirigeants doivent être tenus pleinement responsables de la guerre d'agression et des autres violations les plus graves du droit international auxquelles ils se livrent, ainsi que des dégâts considérables causés par la guerre.

Nous profitons de cette occasion pour saluer les courageuses femmes russes qui, depuis novembre, malgré les intimidations et le harcèlement dont elles sont l'objet, animent dans différentes villes un mouvement local exigeant que les soldats mobilisés regagnent leurs foyers.

Pour conclure, la séance d'aujourd'hui illustre à nouveau les lourdes conséquences de cette guerre. Elle en rappelle une fois de plus avec force les répercussions dévastatrices non seulement sur la région, mais aussi sur le reste du monde.

Il est de la plus haute importance que la Russie retire inconditionnellement et complètement l'ensemble de ses forces et de son matériel militaire de tout le territoire de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

M^me^ Rodrigues-Birkett (Guyana) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo et M^me^ Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de leurs exposés, et salue la présence des représentants de l'Ukraine, de l'Estonie, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Pologne et de l'Union européenne.

Le Guyana se joint à la communauté internationale pour réaffirmer les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et appeler au plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous déplorons la menace ou l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un État quel qu'il soit.

Nous constatons avec une préoccupation croissante les effets dévastateurs du conflit en cours sur des civils innocents et les infrastructures civiles. Le droit international et le droit international humanitaire sont sans ambiguïté en ce qui concerne la protection des civils et des biens de caractère civil. Le Guyana condamne par conséquent toutes les attaques contre les hôpitaux, les systèmes de transport d'électricité, les ports où transitent des produits alimentaires et les systèmes d'approvisionnement en gaz et en eau, ainsi que le meurtre de civils innocents.

Les récits déchirants que nous avons entendus aujourd'hui concernant la violence, la mort et la destruction qui n'en finissent pas sont extrêmement préoccupants. Nous partageons le désarroi des intervenantes face à la situation humanitaire de plus en plus difficile dans le pays et au déni persistant d'accès aux personnes qui ont désespérément besoin d'aide humanitaire. Nous exhortons les parties à s'acquitter de leurs obligations en vertu du droit international et du droit international humanitaire et demandons instamment un accès complet et sans entrave, y compris dans les zones occupées.

Cette guerre inflige des souffrances indicibles, en particulier à la population ukrainienne. Entre la destruction de villes entières et les répercussions économiques, sociales et psychologiques durables, le traumatisme et les effets résiduels du conflit se feront douloureusement sentir pendant des années. Le Guyana s'inquiète particulièrement des violations commises contre les enfants, qui paient un très lourd tribut, de leur vie et de leur intégrité physique, à la violence perpétrée, notamment dans les attaques contre les écoles et les hôpitaux. Nous maintenons que tous les garçons et les filles ont le droit de vivre à l'abri de la peur et du besoin. Le Guyana appelle à la fin des attaques contre les infrastructures indispensables au bien-être des enfants, y compris les écoles, les hôpitaux et les systèmes d'énergie, d'eau et d'assainissement.

Dans son dernier rapport sur la situation des droits humains en Ukraine, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a recensé des cas de détention arbitraire, de torture, d'exécution sommaire, de violence sexuelle, de transfert et de déportation d'enfants, et de conscription forcée de personnes protégées.

Le Guyana demande instamment aux parties de respecter les principes humanitaires et de se conformer au droit international humanitaire et au droit international des droits humains, notamment en cessant et en empêchant toutes les violations graves contre les enfants et en veillant à ce qu'ils rentrent chez eux en toute sécurité. Nous saluons les efforts qui ont abouti à l'échange de prisonniers de guerre la semaine dernière. Nous espérons que ces efforts encourageants se poursuivront et que les observateurs indépendants, notamment du HCDH, se verront accorder un accès régulier, sans entrave et confidentiel à toutes les personnes détenues.

Cette guerre qui se prolonge entraîne des risques et a des conséquences de plus en plus graves pour toutes les personnes concernées et en termes de paix et de sécurité internationales. Elle ne produit que souffrance et traumatisme, dans des proportions inimaginables, pour des générations de citoyens ukrainiens et russes, sans parler de ses retombées régionales et internationales. Nous appelons à la fin immédiate des hostilités et au retrait complet des forces militaires russes du territoire ukrainien. Nous exhortons les parties à s'engager dans un processus politique et diplomatique de bonne foi en vue de mettre un terme au conflit, et nous demandons à la communauté internationale de rester mobilisée en faveur de cet objectif. Nous demandons en outre que les victimes de la guerre continuent de bénéficier d'une assistance internationale, notamment un soutien médical, psychologique et juridique, l'accent étant mis en particulier sur les enfants et les personnes rescapées de la violence sexuelle.

Nous saluons les efforts déployés par les organismes des Nations Unies, les partenaires bilatéraux et les organisations internationales, régionales et locales pour répondre aux besoins humanitaires de la population ukrainienne et encourageons vivement la communauté internationale à renforcer son aide humanitaire à l'Ukraine.

Pour terminer, je voudrais insister sur l'urgence de régler ce conflit par des moyens pacifiques. Le Guyana continuera à appuyer tous les efforts du Secrétaire général et des autres partenaires de bonne volonté qui travaillent avec diligence pour instaurer la paix et mettre fin au fléau de la guerre.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la France.

Je remercie M^me^ DiCarlo et M^me^ Wosornu pour leurs exposés.

Les Ukrainiens ont débuté l'année 2024 sous une pluie continue de plus de 500 missiles et de drones russes. Immeubles d'habitation, commerces, églises, maternités, gares, métro, infrastructures énergétiques : voilà les cibles de l'armée russe en Ukraine. La France condamne ces frappes massives. En ciblant délibérément des infrastructures civiles, la Russie ne peut nous faire croire qu'elle poursuit des objectifs militaires. Elle s'en prend aux civils, au mépris de toutes les règles du droit international

humanitaire. Elle refuse que les acteurs humanitaires accèdent aux zones qu'elle contrôle. Elle cherche à briser le moral d'une nation dont elle nie l'identité. Elle cherche à soumettre par la force un pays dont elle viole la souveraineté et l'intégrité territoriale depuis 10 ans. Elle le fait, enfin, en achetant des armes à l'Iran et à la Corée du Nord, violant ainsi les résolutions du Conseil de sécurité.

La Russie poursuit sa fuite en avant, sans autre justification que celle de renouer avec un passé impérial fantasmé. Alors que la guerre va entrer dans sa troisième année, rappelons une évidence : que la Russie cesse son agression, et la guerre cessera, sans préjudice pour sa propre sécurité. Que l'Ukraine cesse de se défendre, et elle perdra sa liberté. Ce qui se joue en Ukraine nous concerne tous. La manière dont nous répondons à l'agression russe contre l'Ukraine déterminera notre sécurité collective. La Russie doit entendre les appels de l'Assemblée générale, qui, à une écrasante majorité, a affirmé et réaffirmé son attachement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

La France continuera d'apporter son soutien indéfectible à la nation ukrainienne, dans tous les domaines, pour lui permettre d'exercer son droit à la légitime défense, conformément à la Charte. Elle poursuivra également son appui aux juridictions ukrainiennes et à la Cour pénale internationale afin de lutter contre l'impunité des crimes commis par la Russie. Nous poursuivrons notre soutien économique et humanitaire à l'Ukraine et aux Ukrainiens. Nous resterons mobilisés pour atténuer les conséquences de l'agression russe sur les populations du monde entier, notamment en matière de sécurité alimentaire.

La France soutient, enfin, la vision ukrainienne d'une paix juste et durable qui respecte les principes fondamentaux consacrés par la Charte.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je note la présence de la représentante du régime criminel de Poutine, qui occupe le siège permanent de l'Union soviétique. Son patron a discrètement quitté la salle, mais sa présence n'apporte de toute évidence aucune valeur ajoutée, si ce n'est qu'elle permet de consigner ses déclarations et ses témoignages pour les besoins du futur tribunal chargé d'examiner les crimes de guerre commis par la Russie.

La Russie continue de terroriser l'Ukraine par des frappes régulières de missiles et de drones. Le 8 janvier, une nouvelle attaque de grande envergure a eu lieu, la troisième en moins de deux semaines. Selon les informations fournies par les forces de défense ukrainiennes, la Fédération de Russie a lancé au moins 59 unités d'armes, dont huit drones Shahed, sept missiles balistiques S-300 et S-400, quatre missiles balistiques aéroportés Kinzhal, tirés par des chasseurs MiG-31K depuis Riazan et Tambov, 24 missiles de croisière Kh-101, Kh-555 et Kh-55, tirés par 11 bombardiers Tu-95MS depuis Engels, huit missiles de croisière Kh-22 et Kh-32, tirés par des bombardiers Tu-22M3, six missiles balistiques de type Iskander, lancés depuis la Crimée occupée, et deux missiles antiradar guidés Kh-31P, tirés par des avions tactiques depuis la région de Belgorod.

Ce matin-là, la Russie a attaqué des infrastructures critiques et des installations civiles et industrielles dans plusieurs régions d'Ukraine. Des missiles balistiques ont notamment visé les régions de Kharkiv, Dnipropetrovsk, Zaporizhzhia et Khmelnytskyi. Ces frappes ont fait au moins quatre morts et 45 blessés. Les personnes blessées à la suite des frappes russes ont reçu les soins nécessaires, bien que les forces russes aient continué de cibler délibérément les installations médicales. Selon le Ministère ukrainien de la santé, 1 501 établissements médicaux ont été endommagés et 195 complètement détruits depuis février 2022. Actuellement, 474 de ces installations ont déjà été entièrement restaurées, et les travaux de reconstruction des 383 autres sont en cours.

Quand je parle au Conseil de sécurité de ces vagues de terreur semée par les missiles russes, je ne sous-entends pas qu'il y a des périodes de calme et de sécurité pour les civils ukrainiens dans l'intervalle. Les attaques sont quotidiennes et, même si elles sont de moindre ampleur, elles augmentent considérablement le nombre de victimes et aggravent les destructions. La délégation ukrainienne a déjà informé le Conseil, dans sa lettre distribuée le 6 janvier, d'un crime atroce commis par les forces armées russes dans la ville de Pokrovsk, dans la région de Donetsk, et dans sa périphérie. Une attaque de missiles S-300 y a visé des bâtiments résidentiels privés, causant la mort de 11 habitants, dont cinq enfants.

Il est alarmant de constater, entre autres, que la Russie maintient sa capacité de nuire aux Ukrainiens à distance, hors de portée de nos moyens de défense, grâce à la fourniture continue d'armes et de munitions par des États voyous. Depuis plus d'un an, nous n'avons cessé d'appeler l'attention du Conseil sur le transfert de drones iraniens à la Russie, en violation des décisions du Conseil de sécurité. Nous condamnons également avec la plus grande fermeté l'exportation par la République populaire démocratique de Corée et l'acquisition par la Russie de missiles balistiques auprès de la République populaire démocratique de Corée,

ainsi que l'utilisation par la Russie de ces missiles contre l'Ukraine. En tant que pays ayant adhéré à la déclaration conjointe sur les transferts de missiles balistiques entre la République populaire démocratique de Corée et la Russie, déjà mentionnée aujourd'hui par de nombreuses délégations, l'Ukraine réaffirme que ces transferts sont contraires à de multiples résolutions du Conseil.

Selon un rapport du parquet de Kharkiv publié le 6 janvier, l'un des missiles balistiques de la salve qui s'est abattue sur la ville le 2 janvier était visuellement et techniquement distinct des modèles russes. Au cours de la présentation des restes du missile aux médias, le porte-parole du parquet a relevé des différences par rapport aux missiles Iskander standard. Plus précisément, le missile avait un diamètre légèrement plus grand que le missile Iskander russe, et sa tuyère, ses enroulements électriques internes et ses parties arrière étaient également différents. Comme l'a indiqué le porte-parole, le missile est similaire à l'un des missiles nord-coréens. L'examen des restes pour établir et vérifier l'origine de ce missile est en cours.

Chaque jour, Monsieur le Président, vous et les autres participants aux séances du Conseil venez écouter la langue de la guerre. C'est dans cette langue que les envahisseurs ont reçu l'ordre de lancer leur agression à grande échelle contre l'Ukraine. C'est cette langue que les victimes entendent lorsqu'elles sont violées devant leur famille. C'est cette langue que de nombreux civils ukrainiens entendent avant d'être exécutés. Comme nous le savons, notamment grâce aux écrits de Léon Tolstoï, avant le putsch bolchevique, la noblesse instruite de l'Empire russe utilisait le français plutôt que le russe à la maison. C'était la langue de la diplomatie russe avant que le bolchevisme, qui garde sa mainmise sur le Kremlin aujourd'hui, ne prenne le pouvoir. J'invite le représentant – ou plutôt la représentante – de Moscou à profiter de l'interprétation et à garder ses écouteurs, car je vais poursuivre mon intervention en français, pour saluer la contribution que la France, la Suisse et de nombreux autres pays épris de paix ont apportée à la paix et à la sécurité.

(*l'orateur poursuit en français*)

Alors que la Russie continue de tuer avec ses armes des enfants ukrainiens dans tout le pays, les jeunes Ukrainiens qui ont été transférés illégalement par la Russie depuis les territoires occupés sont soumis à une autre violation flagrante des droits de l'homme de la part de la Russie. Le 4 janvier, Poutine a signé un décret définissant certaines catégories de citoyens étrangers et d'apatrides qui ont le droit de demander la citoyenneté de la Fédération de Russie. Le document stipule que les orphelins et les enfants sans protection parentale qui sont citoyens ukrainiens peuvent obtenir la citoyenneté russe par décision personnelle du Président de la Fédération de Russie, indépendamment des exigences générales ou spécifiques de la législation fédérale. Les demandes d'obtention de la citoyenneté peuvent être présentées par les dirigeants des organisations russes sous la surveillance desquelles l'enfant est placé. Cet autre acte juridique normatif, en plus de son objectif de couvrir les besoins démographiques du pays agresseur au détriment des migrants afin de pouvoir poursuivre son agression contre l'Ukraine, viole également la législation ukrainienne, les normes du droit international et les droits des enfants, des citoyens ukrainiens qui ont été transférés de force sur le territoire russe par l'État agresseur.

Nous réaffirmons que tous les enfants ukrainiens qui ont été transférés de force sur le territoire russe sous le prétexte d'une protection humanitaire restent des citoyens ukrainiens. Nous appelons la Cour pénale internationale (CPI) à prendre en compte les actions des dirigeants russes visant à transférer les enfants ukrainiens d'un groupe national à un autre, notamment en leur attribuant de force la citoyenneté russe, ce qui constitue l'une des manifestations du génocide. Nous appelons la communauté internationale à exécuter dans les plus brefs délais le mandat d'arrêt émis par la CPI contre Vladimir Poutine.

Selon les estimations des experts militaires et économiques, le coût des attaques aériennes russes contre l'Ukraine du 30 décembre 2023 et du 2 janvier dernier s'élève respectivement à au moins 1,25 milliard de dollars et 620 millions de dollars. Il est logique de supposer que l'attaque de lundi a également coûté plusieurs millions de dollars à la Russie. Au moment même où la Russie dépense des milliards pour détruire les installations civiles ukrainiennes, ses propres infrastructures critiques s'effondrent ou tombent en panne. Des dizaines de milliers d'habitants des villes entourant Moscou, comme Podolsk, Kolomna et Balashikha, ont été laissés à l'abandon, sans chauffage, gelés dans leur maison avec des températures inférieures à zéro.

Comme l'émissaire de Poutine dans cette salle prétend être au courant des contenus qui circulent sur les réseaux sociaux ukrainiens, je lui recommande de regarder, depuis son nid bien chaud et confortable à Manhattan, les messages écrits par les habitants de sa propre capitale et de ses banlieues, qui vivent désormais dans des appartements littéralement recouverts d'une couche de glace et qui brûlent du bois dans la rue pour survivre.

Les experts mettent en garde contre les possibles effets domino de la défaillance des infrastructures en Russie. Cependant, le régime du Kremlin montre peu

d'intérêt pour la résolution des problèmes de ses propres citoyens. Il reste obsédé par une guerre suicidaire et insensée, essayant de tuer autant d'Ukrainiens que possible jusqu'à ce que le pays s'effondre inévitablement. En effet, n'oublions pas que le Kremlin tue non seulement des Ukrainiens, mais aussi des Russes. Des centaines de milliers de citoyens russes ont déjà payé de leur vie les fantasmes maniaques de Poutine. Ce ne sont pas seulement les générations actuelles de Russes, mais aussi les générations futures, qui subiront le poids de ces décisions.

En réalité, si Poutine peut gagner quoi que ce soit, c'est bien dans une compétition de russophobes, car personne n'a autant compromis la perspective de l'existence de la Russie et du peuple russe que lui. Avec Hitler et Staline, il est le premier responsable des milliers de morts quotidiens en Russie, qu'il s'agisse des champs de bataille, d'une guerre folle ou de la détérioration continue et dramatique du niveau de vie ou de la propagation des maladies, de l'alcoolisme et de la toxicomanie.

Selon les conclusions des chercheurs de l'Université de Yale sur les sanctions contre la Russie :

> « La Russie n'est plus, même de loin, une puissance économique et a supprimé la déclaration minimale des statistiques sur le revenu national, qui est requise pour rester membre du Fonds monétaire international [...] La Russie de Poutine survit simplement en saisissant des avoirs. L'économie, de plus en plus dominée par l'État, cannibalise ses propres entreprises pour entretenir la machine de guerre de Poutine ».

Il est donc dans l'intérêt du monde de mettre fin à ce régime criminel et d'assurer une paix globale, juste et durable en Ukraine. Nous encourageons tous les États épris de paix à s'engager dans un processus pertinent visant à mettre en œuvre le plan de formule de paix et, en particulier, à participer à la quatrième réunion des conseillers à la sécurité nationale sur la formule de paix de l'Ukraine, prévue le 14 janvier à Davos, en Suisse. La formule de paix est devenue une plateforme et une structure de paix internationale pour la restauration du droit international et de l'architecture de sécurité multilatérale.

Une paix juste et durable n'est possible que lorsque nous travaillons ensemble et que notre travail repose sur les fondements unificateurs de la Charte des Nations Unies.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

M. Szczerski (Pologne) (*parle en anglais*) : Je serai bref.

Au tournant de la nouvelle année et alors que la deuxième année de guerre touchait à sa fin, l'Ukraine a subi la plus grande vague d'attaques de missiles russes sur ses infrastructures civiles depuis le début de l'agression. Ces attaques barbares et cyniques, ainsi que les tentatives d'imposer un blocus naval à l'Ukraine, démontrent clairement la détermination de la Russie à poursuivre sur la voie de la terreur et de la destruction. Moscou semble convaincu de pouvoir venir à bout de la résistance et de la résilience des Ukrainiens dans la défense de leur peuple et de leur territoire.

Il est donc de notre devoir de prouver aux agresseurs russes qu'ils se trompent en continuant d'apporter notre soutien à l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra. La Pologne le fait depuis le début de la guerre et continuera sur sa lancée, comme cela a été dûment confirmé lors de l'échange téléphonique d'hier entre les Présidents polonais et ukrainien, ainsi que par le Ministre polonais des affaires étrangères lors de sa toute première visite à l'étranger à Kyïv, il y a quelques jours. En choisissant cette destination, le Ministre a souligné de manière symbolique la place prioritaire qu'occupe l'Ukraine dans la politique étrangère polonaise, ainsi que la volonté de la Pologne de continuer d'appuyer activement les aspirations européennes et euro-atlantiques de l'Ukraine.

Les représentants du monde libre ne peuvent se permettre d'être las de la guerre en Ukraine. Comme l'a déclaré le Ministre Sikorski, le seul pays qui est en droit de se sentir épuisé après 23 mois d'oppression constante, c'est l'Ukraine. Or, tout au contraire, elle se bat courageusement contre les incursions incessantes de l'impérialisme russe, et nous devons faire de même. Tant que la Russie restera déterminée à déstabiliser davantage l'architecture de sécurité mondiale, nous devrons continuer de faire pression sur l'agresseur tout en apportant notre soutien à la victime. Nous devons non seulement maintenir les niveaux actuels de soutien militaire et financier à l'Ukraine, mais aussi tout mettre en œuvre pour les accroître. La Pologne discute actuellement avec l'Ukraine de nouvelles formes de soutien.

N'oublions pas qu'en cas de défaite de l'Ukraine, le risque que la Russie agresse d'autres pays augmenterait considérablement. Si l'Ukraine l'emporte, la paix et les valeurs de l'ONU seront restaurées.

Par conséquent, les enjeux de la guerre en Ukraine sont très importants. N'oublions pas que la Russie admet ouvertement que la guerre ne concerne pas seulement l'Ukraine ; il s'agit d'imposer un nouvel ordre mondial qui, en fait, fait fi des principes les plus fondamentaux consacrés

par la Charte des Nations Unies, à savoir la souveraineté, l'intégrité territoriale et le droit international humanitaire. Sans une paix juste en Ukraine, l'on ne pourra espérer de paix durable fondée sur le droit international, à laquelle tous les Membres de l'Organisation doivent adhérer.

Le Président : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Allemagne.

M^me^ Leendertse (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à féliciter les nouveaux membres du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, le Guyana, la République de Corée, la Sierra Leone et la Slovénie. Nous nous félicitions de leur détermination à contribuer au renforcement de la paix et de la sécurité internationales.

Comme nous le constatons tous, la Russie poursuit à plein régime sa guerre d'agression illégale. Les récents bombardements massifs ont directement visé les civils, même loin des lignes de front. Outre les drones iraniens, la Russie a tiré, pour la première fois, des missiles balistiques fabriqués par la Corée du Nord. Le transfert de ces armes constitue une violation directe des résolutions contraignantes du Conseil de sécurité, pour lesquelles la Russie a elle-même voté. Pour exercer son droit de légitime défense en vertu de l'Article 51 de la Charte des Nations Unies, l'Ukraine compte sur l'appui de la communauté internationale. Nous jouons un rôle de premier plan dans la fourniture de systèmes de défense antiaérienne. Ils contribuent directement à sauver des vies. Dans le même temps, la situation humanitaire en Ukraine demeure désastreuse, et l'Allemagne a apporté une aide humanitaire de plus de 403 millions d'euros. Outre la fourniture de produits de base, nous nous concentrons sur les services de santé mentale, la préparation aux conditions hivernales et les activités de déminage.

La guerre injustifiable menée par la Russie nous concerne tous. Nous ne devons pas permettre les attaques contre des pays souverains ni les tentatives néocolonialistes d'accaparer leurs terres. Un agresseur ne doit jamais l'emporter. Cela étant dit, que peut faire la communauté internationale pour mettre fin à cette tragédie ?

Premièrement, nous devons faire pression sur l'agresseur pour qu'il mette fin à son invasion illégale. Les résolutions de l'Assemblée générale et les mesures conservatoires indiquées par la Cour internationale de Justice doivent être mises en œuvre.

Deuxièmement, nous devons aider l'Ukraine à se défendre tant que l'agression se poursuivra.

Troisièmement, nous devons jeter les bases d'une paix juste et durable. La formule pour la paix présentée par le Président Zelenskyy trace clairement les grandes lignes d'une solution viable.

Enfin, les auteurs de crimes de guerre doivent répondre de leurs actes.

Pour terminer, nous appelons une nouvelle fois la Russie à cesser immédiatement et sans condition toutes ses opérations militaires et à retirer ses forces de l'Ukraine.

Le Président : Je donne maintenant la parole à M^me^ Samson.

M^me^ Samson : Qu'il me soit tout d'abord permis de féliciter la France pour sa présidence du Conseil de sécurité et de vous souhaiter, Monsieur le Président, plein succès.

(*l'oratrice poursuit en anglais*)

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Macédoine du Nord, le Monténégro, l'Albanie, l'Ukraine, la République de Moldova, la Bosnie-Herzégovine et la Géorgie, pays candidats, ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin s'associent à la présente déclaration.

Pour la population ukrainienne, l'année 2023 s'est achevée et l'année 2024 a commencé par des attaques massives de missiles et de drones russes contre des civils et des infrastructures critiques, en plein hiver. Comme elle a tenté de le faire sans succès l'hiver dernier, la Russie cherche à détruire le moral et la résilience du peuple ukrainien. À la fin du mois de décembre 2023 et au début du mois de janvier, elle a mené les frappes les plus importantes depuis le début de son agression. L'Union européenne condamne l'intensification de la campagne de frappes aériennes systématiques menée par la Russie contre des cibles civiles et des infrastructures critiques en Ukraine. Nous rappelons la nécessité de protéger les civils, une obligation qui incombe à tous les États Membres de l'ONU. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a confirmé que plus de 10 000 civils ont été tués en Ukraine, et plus de 18 500 blessés, depuis que la Russie a lancé son invasion à grande échelle. Le bilan réel est probablement beaucoup plus lourd.

À cet égard, nous condamnons également l'appui militaire que l'Iran, le Bélarus et la République populaire démocratique de Corée continuent d'apporter à la guerre d'agression menée par la Russie, et nous continuons d'exhorter tous les pays à ne pas fournir d'armes ni de matériel militaire, y compris des missiles et des drones, ou d'autres formes de soutien, à la guerre d'agression de la Russie. Nous demandons instamment à la République populaire démocratique de Corée et à la Russie de respecter les résolutions successives du Conseil de sécurité qui interdisent clairement toute exportation ou importation d'armes impliquant la République populaire démocratique de Corée.

Par ailleurs, nous demeurons très préoccupés par la situation à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et par le refus de la Russie d'autoriser les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique à accéder aux réacteurs de la centrale. La Russie doit se retirer de toute urgence de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et en remettre le contrôle à son propriétaire légitime, l'Ukraine.

L'accès humanitaire demeure d'une importance capitale, et nous appelons la Russie à garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave à toutes les zones qui sont sous son contrôle militaire temporaire.

Les conséquences négatives de l'agression russe ne se limitent pas à l'Ukraine. Les attaques délibérées de la Russie contre les installations ukrainiennes de stockage et d'exportation de céréales, de même que les mesures qu'elle prend pour entraver la liberté de navigation en mer Noire, montrent qu'elle continue d'utiliser la nourriture comme arme et compromet sciemment la sécurité alimentaire mondiale. J'insiste sur l'importance de la sécurité et de la stabilité en mer Noire, qui sont indispensables pour garantir des exportations alimentaires durables vers les marchés mondiaux, en particulier vers les pays qui en ont le plus besoin.

Il ne saurait y avoir d'impunité. La Russie et ses dirigeants doivent être tenus pleinement responsables de la guerre d'agression qu'ils mènent contre l'Ukraine et de la commission d'autres crimes des plus graves au regard du droit international, ainsi que des dommages considérables causés par leur guerre. L'Union européenne encourage la poursuite des efforts visant à créer un tribunal chargé de poursuivre le crime d'agression commis contre l'Ukraine, qui bénéficierait de l'appui et de la légitimité les plus larges au niveau interrégional, ainsi qu'à créer un futur mécanisme d'indemnisation. Nous réaffirmons notre appui aux travaux de la Cour pénale internationale et condamnons les tentatives incessantes de la Russie de porter atteinte à son indépendance, à son mandat international et à son fonctionnement. Nous rappelons également l'ordonnance juridiquement contraignante rendue par la Cour internationale de Justice en mars 2022, enjoignant à la Russie de suspendre immédiatement ses opérations militaires en Ukraine.

Enfin, l'Union européenne appuie tous les efforts constructifs qui sont déployés pour mettre un terme à la guerre menée par la Russie. La voie vers une paix globale, juste et durable passe par le retrait immédiat, complet et sans condition par l'agresseur de toutes ses forces et de son matériel militaire de l'ensemble du territoire de l'Ukraine, ainsi que par le respect de sa souveraineté et de son intégrité territoriale. L'Assemblée générale l'a affirmé très clairement dans ses résolutions successives. L'Union européenne poursuivra ses activités de sensibilisation au niveau mondial afin d'obtenir l'appui international le plus large possible à une paix globale, juste et durable, ainsi qu'aux principes et objectifs clefs de la formule ukrainienne pour la paix, en vue de la tenue d'un sommet mondial pour la paix, avec la participation la plus large possible. La réunion des conseillers à la sécurité nationale, qui aura lieu à Davos dans quelques jours, est la prochaine étape importante. Le récent échange de prisonniers à grande échelle montre qu'il est possible de prendre des mesures de confiance, et nous nous félicitons du rôle de facilitation joué par les Émirats arabes unis à cet égard.

Je réaffirme l'appui indéfectible de l'Union européenne à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, ainsi qu'à son droit naturel de légitime défense. Nous continuerons à appuyer l'Ukraine et son peuple aussi longtemps qu'il le faudra.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Estonie.

M. Varem (Estonie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des trois pays baltes, à savoir la Lettonie, la Lituanie et mon pays, l'Estonie. Nous nous associons également à la déclaration faite au nom de l'Union européenne.

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la séance d'information d'aujourd'hui. Je remercie également les intervenantes et souhaite chaleureusement la bienvenue à tous les nouveaux membres du Conseil de sécurité.

Comme beaucoup d'autres l'ont dit, la Russie a commencé l'année 2024 là où elle s'était arrêtée l'année dernière : en semant la mort et la destruction en Ukraine. Depuis le 29 décembre, la Russie a lancé ce qui pourrait être considéré comme les frappes de missiles et de drones les plus importantes contre l'Ukraine depuis le début de la guerre à grande échelle, en déployant un total de 500 missiles et drones prenant précisément pour cible des zones résidentielles à forte densité et des infrastructures critiques, notamment des maisons, des écoles, des systèmes d'eau, des centrales électriques et des hôpitaux. Depuis le début de la guerre, l'Organisation mondiale de la Santé a signalé plus de 1 300 attaques contre des établissements de santé en Ukraine. Le représentant de la Russie s'est efforcé de trouver des revendications absurdes selon lesquelles les dommages auraient été causés par les systèmes de défense aérienne ukrainiens. Dans le même temps, il évite systématiquement d'expliquer pourquoi la Russie lance des missiles qui menacent la vie de civils innocents d'un autre pays souverain.

Nous condamnons également l'Iran et la République populaire démocratique de Corée, qui fournissent des armes et des munitions à la Russie dans sa guerre aveugle contre l'Ukraine. Nous renouvelons une fois encore notre appel à l'ONU pour qu'elle ouvre une enquête sur ces transferts d'armes et présente un rapport au Conseil de sécurité. Nos pays ont adhéré à la déclaration commune qui a été mentionnée précédemment.

L'Estonie, la Lettonie et la Lituanie ont, au total, apporté plus de 100 millions de dollars d'aide humanitaire au peuple ukrainien, et nous continuerons de soutenir l'Ukraine jusqu'à ce que l'agresseur soit vaincu. Je voudrais également saluer les efforts déployés par la Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice de l'action humanitaire en Ukraine, M^me^ Denise Brown, et son leadership s'agissant du plan d'intervention hivernal.

Pour terminer, la forte augmentation du nombre d'attaques lancées par la Russie prouve que ses objectifs criminels n'ont pas changé. Nous exhortons la Russie à respecter les appels de la communauté internationale, exprimés dans les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale demandant le retrait immédiat, complet et sans condition des forces armées russes de tout le territoire de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Pour gagner du temps, nous distribuerons notre déclaration complète après la séance.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

M. Massari (Italie) (*parle en anglais*) : L'Italie s'associe pleinement à la déclaration faite par la représentante de l'Union européenne, et souhaite ajouter quelques observations à titre national.

Aujourd'hui, presque deux ans après le début de l'invasion à grande échelle non provoquée, injustifiable et illégale de l'Ukraine par la Russie, nous nous tenons aux côtés du peuple ukrainien, plus unis que jamais, pour réaffirmer notre attachement indéfectible à nos valeurs communes basées sur l'ordre multilatéral fondé sur des règles, tel qu'il est reconnu dans la Charte des Nations Unies.

L'Italie condamne dans les termes les plus énergiques les attaques impitoyables et incessantes de la Russie contre les infrastructures civiles des villes ukrainiennes, ainsi que son mépris total de l'appel lancé par l'ensemble des États Membres à mettre fin à son invasion de l'Ukraine. La Russie devra à terme être tenue pour responsable des crimes de guerre et des lourds dégâts causés par sa guerre d'agression. L'Italie a fait de l'aide à l'Ukraine l'une de ses priorités depuis le début du conflit et tout au long de l'année 2023. Notre pays a fourni plus de 2 milliards d'euros d'aide, y compris une aide humanitaire et des mesures d'accueil pour les réfugiés ukrainiens. L'Italie appuie pleinement les acteurs humanitaires qui travaillent sans relâche pour assurer la protection de la population. Il faut garantir un accès rapide, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire aux personnes qui en ont besoin en Ukraine. Présidente en exercice du Groupe d'appui à la lutte antimines, l'Italie est particulièrement fière de l'importante mobilisation de la communauté internationale, avec l'ONU, pour contribuer au déminage rapide du territoire et éviter d'autres conséquences humanitaires, en particulier sur les enfants, et de permettre à l'agriculture ukrainienne de se maintenir, afin de préserver la sécurité alimentaire mondiale.

Nous sommes attachés à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. L'appui politique, militaire et économique à l'Ukraine est l'une des principales priorités de notre présidence du Groupe des Sept, et nous sommes déterminés à conserver cette priorité aussi longtemps que nécessaire pour parvenir à une paix juste, globale et durable.

Pour terminer, l'Italie entend contribuer activement à la reconstruction et au relèvement socioéconomique de l'Ukraine. Une conférence bilatérale sur la reconstruction de l'Ukraine s'est tenue à Rome en avril 2023 et nous accueillerons en 2025 la Conférence sur le relèvement de l'Ukraine. Ensemble, nous poserons les fondements d'une Ukraine prospère et indépendante au sein de notre famille européenne commune.

La séance est levée à 12 h 15.